



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

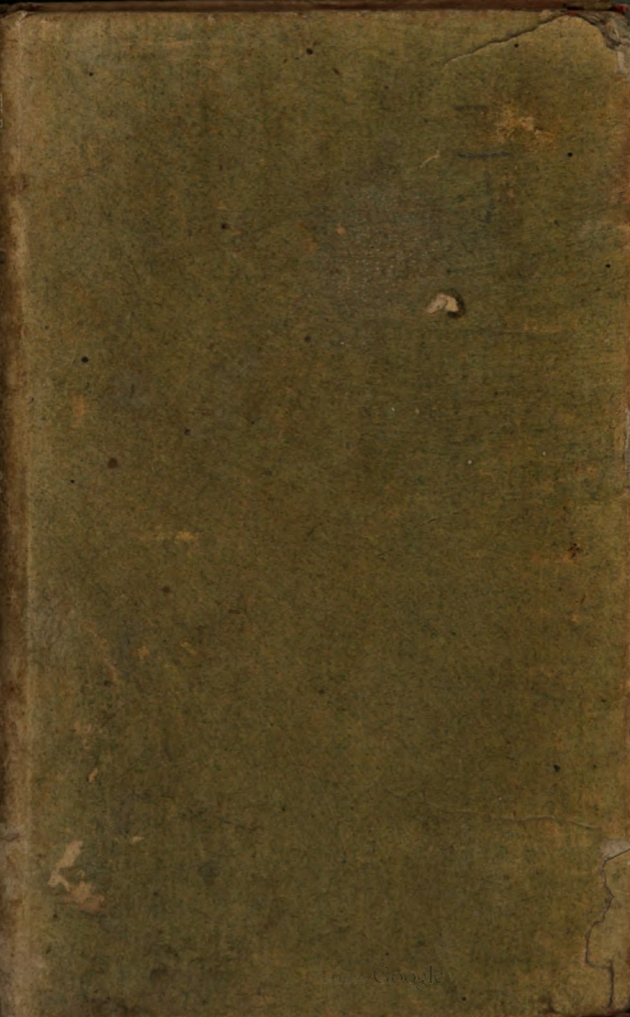
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





Library of the University of Michigan
The Coysl Collection.

Miss Jean L. Coysl
of Detroit

in memory of her brother

Col. William Henry Coysl

1894.



1689

78

7th 11

SEPTIEME PARTIE
DES
AFFAIRES
DU TEMPS.

2^e Partie de juin 1689.



A PARIS,
Chez MICHEL GUEROUT,
Court-neuve du Palais,
au Dauphin.

M. DC. LXXXIX.
Avec Privilège du Roy.

840.6

M558

1689

Jun.

pt. 2



A V I S.

Toutes les Affaires de l'Europe estant aujourd'huy liées ensemble par le mesme nœud ; ne laissent pas d'avoir plusieurs parties separées , dont chacune se rapporte à un seul point , qui est l'abaissement de la France. Son élévation le fait souhaiter ; mais comme

a ij

A V I S.

On feroit paroître trop d'injustice, si on laissoit voir qu'on n'agit que par un motif de jalousie, chaque Etat a cherché des prétextes pour la couvrir, & pour embarasser les affaires. Celle de l'Electorat de Cologne est arrivée tout à propos, pour mettre l'Empereur en estat d'agir contre la France. Les Partis se sont formez, & le Prince d'Orange, habile Politique.

A V I S.

en feignant de ne prendre part dans cette affaire que pour les autres, n'a agy que pour luy seul. J'ay cru que cette Histoire, où tous les Princes de l'Europe jouent aujourd'huy chacun un personnage, meritoit d'estre traitée autrement que par articles de nouvelles, comme font ceux de mes Lettres ordinaires, & cela m'a fait prendre le dessein d'en former un Corps,

A V I S.

où l'on trouvoit les ressorts marquez avec les évenemens. Ce qui se passe à la veüe des hommes, & qui doit estre regardé comme les particularitez d'une intrigue, est toujours connu du Public, & le dernier du Peuple ne le scauroit ignorer; mais les ressorts qui en sont la cause, sont souvent inconnus aux plus habiles. J'ay entrepris de faire connoître les uns

A V I S.

& les autres dans le mesme Ouvrage, & d'y joindre toutes les pieces que l'Histoire ne fait ordinairement que citer. Me voicy au septième Volume. Comme ils paroissent avec le Mercure, à qui l'on peut dire qu'ils sont joints en quelque sorte, sans que pourtant ils y soient liez, on a souhaité sçavoir s'il y en auroit à l'avenir autant de Parties que du Mer-

a iiij

A V I S.

cure. Je répons à cela ;
qu'outre que la matiere
~~ne sera pas~~ ~~eternelle~~ ~~com-~~
~~me~~ ~~celle~~ ~~des~~ ~~Nouvelles~~
de chaque mois , puis
qu'elle finira avec la
guerre d'aujourd'huy, ou
plûtost avec la cheute ,
où l'entier affermissement
du Prince d'Orange en
Angleterre , il me seroit
impossible d'en donner
un Volume chaque mois,
quand mesme la matiere
augmenteroit au lieu de

A V T S.

diminuer ; j'ay mesme
beaucoup pris sur moy
en donnant ces sept Vo-
lumes, & ce grand tra-
vail m'a mis hors d'estat
de faire à l'avenir tout ce
que je souhaiterois pour
contenter le Public. Je
l'avertis donc, que je
donneray encore deux
Volumes de suite à cause
de l'abondance de la ma-
tiere qui me reste, & des
choses curieuses que j'ay
ramassées. Il peut com-

À V I S.

pter là-dessus comme sur un plan, que des ordres absolus seroient seuls capables de m'obliger à changer; mais après ces deux Volumes dont le dernier se debitera le premier jour de Septembre, j'assure que quoy qu'il puisse arriver, la suite n'en paroistra que trois mois après, & mesme, que si la cheute du Prince d'Orange estoit renfermée dans ces deux

A V I S.

Volumes , je ne pouffe-
rois pas cette Histoire
plus avant , mon but
n'ayant esté que de ren-
fermer dans les Affaires
du temps , tout ce qui
concerne l'usurpation de
la Couronne d'Angle-
terre , faite par le Prince
d'Orange , & ce qui re-
garde la France à l'occa-
sion de ce dessein. Se-
lon ce projet , je puis
presque assurer que les
Volumes de cette Histo-

A V I S.

re ne s'étendront guere plus loin que le reste de cette année. Je trouve mesme que le terme est long pour le regne d'un Prince qu'on doit regarder comme un Roy que le hazard n'a élevé que pour peu de temps. On peut s'étonner de ce que j'avance , & demander sur quel fondement je parle de cette sorte. J'avouè que je n'ay pas une entière certitude de la

A V I S.

cheute de ce Prince, mais je croy qu'on peut faire des conjectures plus assurées sur la situation des Affaires d'Angleterre, principalement lors qu'on examinera celles de l'Europe en general, que ceux qui se mêlent de deviner n'en font sur ce qui doit arriver aux hommes, en regardant seulement leur main. Enfin j'ay tellement approfondy cette affaire, afin

A V' I S.

d'en instruire le public, qu'il me paroist que je puis entrevoir plus de choses qu'un autre par mille endroits, qu'il seroit aussi difficile d'expliquer que le je ne sçay quoy qui fait que de mediocres beautez plaisent souvent davantage que les plus parfaites. Quoy que j'aye déjà donné beaucoup de choses touchant l'Angleterre, & que le cinquième Volu-

A V I S.

me des Affaires du Temps en contiennent beaucoup plus que deux des autres ensemble , il me reste encore tant de matiere que je pourrois presque dire que je ne fais que commencer d'en parler. A l'égard des Affaires d'Irlande, j'en suis demeuré à l'embarquement de Sa Majesté Britannique pour ce Royaume-là. Je ne vous ay encore rien dit de celles d'Ecosse , & j'ay finy

A V I S.

celles d'Angleterre au remerciement fait par le Prince d'Orange à la Convention, après qu'elle l'a choisi pour Roy. Ce qui est arrivé dans ces trois Royaumes depuis ce temps-là, sera contenu dans les deux premiers Volumes que je dois donner, à quoy je joindray tout ce qui se passera jusqu'au dernier d'Aoust, ainsi que plusieurs choses curieuses que j'ay découvertes tou-

A V I S.

chant ce que j'ay déjà traité. Il y a long-temps que mes Memoires sont prests. Je croyois que les affaires d'Angleterre rempliroient du moins la moitié de cette septième Partie, mais je me suis heureusement trouvé engagé dans une matiere qui m'a donné lieu de justifier entierement le procedé de la France, & je puis dire qu'il y a presentement beaucoup de

A V I S.

gens éclaircis de ce qu'ils
souhaitoient sçavoir à
fond, & qui ne se lais-
seront pas empoisonner
l'esprit & le jugement
par l'accablante quanti-
té des Ecrits de Hol-
lande. Je parlerois au-
trement, si je croyois
les avoir détrompez par
des raisonnemens tirez
de moy-mesme. Je sçay
la modestie que doi-
vent avoir tous ceux qui
écrivent, mais je puis

A V I S.

parler hardiment du bien
que peut causer cet Ou-
vrage, puis que je n'ay
cite que des faits; que
je les ay ramassez, &
resserrez, en rappro-
chant ce qui s'est passé
depuis 1667. c'est à dire
des faits, qui estant étan-
dus dans une Histoire de
vingt-deux ans, estoient
trop éloignez de la mé-
moire des uns, & sem-
blerent perdus pour celle des
autres. Ces faits repro-

A V I S.

chez , & mis dans leur jour , font voir que le Roy n'a jamais enfrainit de Traitez , & repondent à ce qu'on luy impute faussement , mais en l'envelopant de tant de paroles inutiles & de faux raisonnemens , que la verité a toujourns esté étouffée sous le grand amas qu'on y a meslé de menfonges , & d'injures. Il falloit la retirer de ces abismes , & je croy avoir

A V I S.

le bonheur d'en estre
venu à bout. Chacun ap-
plaudit à cette Histoire
par l'interest que l'on
prend au Roy. On a de
la joye de voir sa justice
y paroistre à découvert,
& l'on se fait un plaisir
du chagrin que doivent
avoir les Ennemis d'estre
poussez; car quand mes-
me ils ne cesseroient
point de faire écrire, ce
que je suis fort persuadé
qu'ils continueront de

A V I S.

faire, il ne sortira de leur plume que des injures, des raisonnemens & des Predictions, qui ne pourront détruire ce que j'ay écrit, puis qu'il faudroit nier l'Histoire, qui quoy que differente selon la passion des Ecrivains, ne peut s'empescher de marquer en quel temps, & en quelles occasions on a fait des Tréves & des traittez de Paix, quand on a repris les armes, pour quel

A V T S.

fujét , quand on a fait des ligues , & par qui elles ont esté faites. Ces faits énoncez avec les dates font connoistre la verité , d'une maniere à n'en pouvoir laisser aucun doute à ceux qui voudront y faire reflexion , & quand rien ne la déguise , & qu'elle prend soin de se montrer elle-mesme , on la connoist beaucoup mieux. Ainsi ce n'est point d'un

A V I S.

Un ouvrage que je m'applaudis , mais d'avoir trouvé le secret de mettre la vérité dans son jour. Il n'y en avoit point d'autre voye que de remonter aux faits passez , & de les rapporter ensemble , afin que les considerant tout d'une veüe, on pust mieux remarquer , ce qu'on ne voit pas si bien dans l'éloignement. Je n'ay pas laissé de combattre quelques raisonnemens capicieux

A V I S.

tieux ; mais enfin , quand on ne feroit nulle consideration sur ce qui vient de moy , il suffit qu'on ajoute foy à ce que j'ay rapporté de l'Histoire , & il est certain qu'on ne le peut faire sans que le Roy demeure justifié ; touchant les infractions dont on l'accuse si injustement. En effet , on ne scauroit s'empescher de croire , ce qui est dans une infinité , non pas de

A V I S.

Libelles de Hollande, mais de Volumes d'Histoires, & même dans celles de toutes les Nations. Enfin il y a de certains faits de Cabinet, qui quoy que véritables peuvent toujours estre disputez, parce qu'on n'en a souvent pour garands que ceux qui les rapportent, mais il n'en est pas de même des faits publics dont personne ne peut disconvenir; tels que font le

A V I S.

jour de la naissance d'un Roy, celuy de son triomphe, de sa mort, de la perte ou du gain d'une bataille, & de la conclusion d'un Traité de Paix, dont les articles sont distribués au Public. C'estoit une chose qui crioit vengeance, que ceux qui ont fait tout ce qu'ils imputent à Sa Majesté, osassent l'en accuser. A force de vouloir faire croire une chose, on vient quel-

A V I S.

quefois à bout de la persuader, mais je ne croy pas que les Ennemis du Roy réussissent à noircir la réputation de ce Monarque par cet artifice. Ils peuvent écrire presentement autant qu'il leur plaira, je ne leur réponderay plus, tant qu'ils ne diront que les mesmes choses.

Il ne me reste plus rien à dire, si ce n'est que ces Volumes sont faits avec

A V I S.

tant de precipitation, & imprimez en si peu de temps, qu'il est impossible, quelque soin que l'on en prenne, qu'il ne s'y glisse des fautes. Je ne fais point d'*Errata*, parce que je croy le Lecteur assez éclairé pour les remarquer luy-mesme, mais il y a quelquefois des endroits si défigurez, que l'on n'en sçauroit deviner le sens. Il s'en trouve un de cette nature dans la

A V I S.

seconde page de la Preface de la sixième Partie des Affaires du Temps , où il y a , & d'ailleurs , qui voudroit avoir tout ce que j'ay mis en six Volumes , outre qu'il l'auroit sans ordre , seroit contraint de garder en papiers inutiles , plus que trente de ses pieces ne contiennent. Il faut lire , seroit contraint de garder plus de pieces que n'en pourroient contenir trente

A V I S.

Volumes comme les six premiers des Affaires du Temps , parce que plusieurs de ces pieces sont accompagnées , &c. . .





AFFAIRES DU TEMPS.

SEPTIÈME PARTIE.

IE ne croyois pas, quand j'ay commencé à vous écrire sur les Affaires du Temps, que cette matiere auroit de quoy me mener si loin. Je sçavois bien que la Guerre, dont je vous

A

2 *VII. P. des Affaires*

ay découvert le nœud dans mes Lettres precedentes, ne faisant que s'allumer, m'obligeroit à vous en dire les événemens jusqu'à ce qu'elle eust cessé, mais j'avois sujet de croire que je n'aurois plus rien à vous apprendre touchant l'intrigue qui a mis les Affaires de l'Europe dans la situation où elles sont aujourd'huy, non plus que touchant quelques actions du Prince d'Orange, dont personne n'a pû sçavoir jusqu'icy les veritables motifs. Cependant j'en ay pénétré la verité,

au moins si j'en croy des personnes dignes de foy, & qui en ont eu de seures lumieres, parce qu'ils estoient dans des postes d'où l'on peut découvrir beaucoup de choses pour peu qu'on soit attentif aux evenemens singuliers, & qu'on prenne soin d'en examiner les causes. Mais avant que d'entrer dans ce que j'ay à vous dire de nouveau là-dessus, j'ay à vous entretenir des Affaires que la France a aujourd'huy avec la plus grande partie des Puissances de l'Europe, après quoy je

4 *VII. P. des Affaires*
reprendray le Journal de ce
qui se passe en Angleterre, à
l'endroit où je l'ay laissé la
derniere fois.

Comme je n'avance rien
dans toutes mes Lettres que les
pieces à la main, afin de pou-
voir le justifier, c'est à dire,
en rapportant des endroits de
celles que je cite, en vous en
envoyant d'autres entieres,
ou en vous marquant des
faits publics, & genetale-
ment connus, ne vous éton-
nez pas si je reprends les mes-
mes Articles toutes les fois
que j'ay de nouveaux éclair-

ciffemens à vous en donner. J'en useray toujours de la même sorte lors qu'il me viendra de nouvelles preuves, qui fortifieront ce que j'auray déjà dit, ou qui justifieront ce que j'auray encore à vous dire sur les mesmes Articles. J'en vais retoucher un grand, & dont les Ennemis du Roy souhaiteroient que l'on n'eust jamais parlé, parce qu'ils n'ont point de détours pour le défendre. Aussi mettent ils toute leur application à faire supprimer ce qui peut donner occasion

6 *VII. P. des Affaires*

de traiter encore cette matière. Les Princes Catholiques ne veulent pas que cette Guerre soit une Guerre de Religion, & que la véritable Eglise en puisse souffrir. Cependant comme ils ne peuvent se déguiser à eux-mêmes le contraire de ce qu'ils disent, ils tâchent par toutes les voyes imaginables, d'oster à leurs Sujets la connoissance de tout ce qui s'écrie là-dessus; mais pendant qu'ils en usent ainsi, les Protestans leurs Alliez ne gardent pas la même réserve.

Non seulement ils publient que cette Guerre causera la perte de la Religion Catholique , mais ils l'écrivent mesme, & font répandre ces écrits parmy tous ceux qui sont du mesme party , afin de les animer davantage à cette Guerre comme à une guerre de Religion. On voit des preuves de ce que je dis dans un Livre imprimé en Hollande , & intitulé , *Les heureuses suites de l'Alliance & de l'Union du Prince d'Orange avec les Etats Generaux.* Il y a cent endroits dans ce Livre qui prouvent

& VII. P. des Affaires
ce que je viens d'avancer.
Vous en jugerez par celuy-
cy : Si la France estoit abaissée ,
la Paix rétablie , l'Angleterre
& la Hollande unies étroite-
ment , & les Protestans en re-
pos , on verroit bien-tost la dé-
cadence du Papisme. Voilà ce
qui s'appelle s'expliquer net-
tement & sans détour , &
nommer les choses par leur
nom. S'ils levent ainsi le
masque quand ils doivent
dissimuler , de quelle ma-
niere en useroient-ils si la
France n'avoit pas assez de
force pour leur tenir teste ?

Comme ils sont superieurs en nombre aux Catholiques leurs allies, ils ne tarderoient guere à se declarer contre eux, & n'en feroient point de scrupule, parce qu'il s'agiroit de Religion, & de rendre toute l'Europe Protestante. Cependant c'est la pieuse Maison d'Autriche, & la Cour de Rome qui leur mettent les armes à la main au hazard de tout ce qui en peut arriver. Quand on fait reflexion sur des faits si extraordinaires, l'imagination se trouve si remplie, & si éton-

10 *VII. P. des Affaires*

née en mesme temps , qu'on demeure dans la surprise sans pouvoir exprimer ce que l'on pense , tant il est difficile d'ajouter foy à ce que l'on voit, & à ce que l'on entend. Un autre endroit de ce mesme livre porte: *Il faut avant que de parler de paix , que Louis XIV. rétablisse l'Edit de Nantes , & remette les Reformez dans l'état où ils estoient avant la mort de Henry IV. & repare tous les dommages qu'ils ont soufferts. Voila le but de l'alliance des Princes Protestans avec les Princes Catholiques*

du Temps. **II**

hautement déclaré par là, & l'on voit qu'ils se mettent peu en peine qu'on le sçache, puis qu'ils laissent debiter publiquement un Livre qui explique si bien leurs intentions. Si le bon état où le Roy a mis la France, n'empeschoit pas ce malheur, la Cour de Rome en suscitant la guerre qui embrase aujourd'huy l'Europe, auroit causé l'entiere destruction de la Religion Romaine, car il est hors de doute que si la France avoit plié sous le joug des Protestans, le reste des

Catholiques de l'Europe seroit trop foible pour leur résister. Ainsi il ne faut pas s'estonner si tant de Puissances s'unissent inutilement contre le Roy ; ce Monarque prend les interets du Ciel, & le Ciel prend soin de ses Etats.

Le mesme Autheur dit encore : *Le rétablissement des Princes deposez & des Protestans exiliez est l'une des plus heureuses & des plus importantes suites de l'union des Confederez.* On s'aveugle souvent lorsque l'on tient un méchant

du Temps. 13

party, & le mot de *Princes* *depossedez* est mis là sans reflexion en parlant de la France, mais comme on veut la charger de toutes sortes de crimes afin qu'elle devienne odieuse, on les entasse les uns sur les autres sans examiner si ce que l'on dit est vray ou non. L'importance est d'en nommer beaucoup, & de surprendre les peuples par le grand nombre, afin qu'ils ne puissent demesler la verité; mais qui voudra faire un peu de reflexion sur cet article trouvera qu'il est con-

14 VII. P. des Affaires
tre les ennemis de Sa Maje-
sté , au lieu d'estre à leur
avantage ; & que le Roy
d'Angleterre est le Prince de-
possédé du rétablissement du-
quel il s'agit. Comme le Roy
n'a point d'autre but ; ce ne
seroit pas ce Monarque qui
arresteroit la conclusion de
la paix , s'il n'estoit question
que de cet article. Voila
comme l'on se trompe en se
declarant pour une mauvaise
cause ; l'ardeur inconsidérée
que l'on a de la défendre fait
que souvent l'on expose faux
sans y penser , & qu'on fait

voir l'injustice du party que l'on soustient. Voicy encore un endroit du mesme livre.

Les Catholiques ont interest de perdre les pretendus Heretiques.

Il n'en est pas de mesme des Ecclesiastiques Protestans dont la conversion de leurs Adversaires n'augmente point les revenus, & qui fait qu'ils ne s'y portent point avec chaleur. Rien n'est plus contre les Pretendus Reformez que cet endroit. On a voulu faire voir par là, pour abuser les Princes Catholiques Confederez, que les Protestans, ne cherche-

16 *VII. P. des Affaires*

roient que la perte des Catholiques , mais sans le prouver on est tombé dans un inconvenient auquel on n'a pas pensé , qui est de faire connoître que les Protestans n'agissent que par interest, & que lorsqu'il n'y a point de revenu à augmenter , ils se mettent peu en peine de la conversion de leurs Freres , quoy qu'ils ne les croient pas dans la bonne voye. Les termes sont formels , & on n'a qu'à lire sans commenter , & sans faire de raisonnemens. Il n'y a point de revenu à augmenter,

donc il n'y a point de charité
parmy les Protestans. C'est
un de leurs meilleurs Ecri-
vains qui le dit. Cet endroit
donne lieu de faire des refle-
xions sur des veritez incon-
testables, & qui ont paru, &
continué de se faire remar-
quer depuis l'établissement
de la Religion Protestante. Si
on veut se donner la peine
d'examiner ce qu'ont fait les
Catholiques & les Protestans,
on trouvera que les Catholi-
ques n'ont cherché que le
sujet des Protestans, & que
les Protestans n'ont cherché

16 VII. R. des Affaires

que la mort des Catholiques.
Les premiers n'ont employé
pour armes & pour Soldats
que les raisons & les Ministres
de l'Evangile ; sans avoir ja-
mais cherché à répandre une
goutte de sang , & les derniers
n'ont répondu à l'ardeur de
ce zele pour leur salut que
par le fer , & par le feu ; de
sorte que les Guerres qui ont
duré si long temps entre ces
deux Partis & qui ont desolé
la France sous trois ou quatre
de nos Rois , n'auroient pas
esté si sanglantes , ou plutôt
n'auroient point du tout.

cousté de sang, si les Protestans eussent voulu employer des raisons ; au lieu d'employer les armes ; mais ils veulent la mort du Pecheur, & les Catholiques veulent que le Pecheur se convertisse, & qu'il vive.

On lit ce qui suit dans le
même Livre. *Les Catholiques
Romains s'imagineront que le
rétablissement des Protestans exi-
tez ne les regarde pas, mais il
les touche de plus près qu'ils ne
pensent. Il y a encore vingt
endroits dans ce Livre qui
marquent que les Protestans*

20 *VII. P. des Affaires*
confederez ne font la guerre
que pour rétablir les Protec-
tans en France. Cette verité
qu'il faut croire , puis qu'ils
prennent tant de soin de la
publier , & de la faire pa-
roistre dans la pluspart de
leurs écrits estant constante,
la Cour de Rome , & la
Maison d'Autriche ne peu-
vent plus nier , que cette
guerre ne soit une guerre de
Religion , & par consequent
toute contre les Catholiques,
parce que les Catholiques
confederez ne veulent rien
faire pour leur Religion , &

que loïn de rien demander à son avantage, ils ne cherchent avec les Protestans, qu'à opprimer un Monarque qui soutient, & qui peut seul soutenir la Religion Catholique. Il en est l'unique appuy, & si cet appuy vient à tomber, il faudra necessairement qu'elle perisse. Je ne croy pas que Rome & Vienne osent dire que Sa Majesté ne la soutient pas. La preuve en seroit difficile à faire. Ces deux Etats ne peuvent non plus nier que leur dessein ne soit pas d'opprimer le Roy. Donc en

22 *VII. P. des Affaires*
cherchant la ruine de la
France ; ils concourent à celle
de la Religion Catholique.
Ils ont beau dire qu'ils n'en
veulent point à la Religion.
Elle ne peut dans la situation
où sont les affaires , estre se-
parée de ce qui regarde la
France , d'où l'on doit con-
clure que chercher la ruine
de la France , c'est travailler
à détruire la Religion Ca-
tholique dans l'Europe. On
ne peut dire que ce n'est pas
là le but des Protestans con-
féderez , puis qu'ils ne se con-
tentent pas de le publier ,

mais qu'ils remplissent leurs écrits de leurs desseins ; on ne peut non plus se vanter qu'on sçaura en arrester l'exécution , puis que les Troupes des Catholiques sont beaucoup moins nombreuses que celles des Protestans , avec lesquels ils se sont unis.

Je pourrois vous marquer encore beaucoup d'endroits dans le Livre dont j'ay commencé à vous parler , & qui sont tous à la confusion des Ennemis de la France ; quoy que ce Livre soit écrit par un Protestant, & publié & avoué

24 VII. P. des Affaires

dans des Etats Protestans, mais je me contenteray de rapporter encore celuy-cy. Si les Confederez prennent avec chaleur le rétablissement de l'Edit de Nantes, & ne veulent point de Paix sans cette condition, ils gagneront le cœur de tous les Protestans de France, & seront assurez d'y avoir un puissant Party.

Voilà de ces endroits qui parlent d'eux-mesmes, & qui n'ont point besoin de commentaires. On y voit en quatre lignes tout ce que pensent les Protestans, & tout

tout le mal dont Rome, & la Maison d'Autriche seroient cause, si le Roy, dont Dieu a beny le gouvernement, n'estoit seul plus puissant que tous les Ennemis ensemble, & que les plus triomphans de ses Predecesseurs, qui seuls n'auroient pu resister à un si grand nombre de Puissances.

Tous les Extraits que vous venez de lire ayant esté tirez d'un Livre imprimé en Hollande, comme je vous l'ay déjà marqué, font voir que la Cour de Rome n'a pas pa-

C

26 VII. P. des Affaires

role de la moderation des Protestans sur le fait de la Religion, en cas que les Confederez remportassent de grands avantages, & que quoy qu'ils eussent promis là-dessus, ils ne le tiendroient pas, puis qu'ils se vantent déjà de ce qu'ils veulent faire en France sur ce sujet, & que s'ils avoient une fois reduit une Puissance si redoutable à leur accorder toutes leurs demandes, & à plier sous leur joug, toutes les autres ne feroient contre eux que des efforts inutiles. Ainsi il est

hors de doute que si la France succomboit dans cette guerre, la Religion Protestante auroit non seulement le dessus dans toute l'Europe, mais que la Catholique seroit en danger d'y estre abolie; de sorte que tous les Catholiques de l'Europe, & mesme ceux qui sont Sujets des Princes allies avec les Protestans, doivent souhaiter que la France triomphe du grand nombre d'Ennemis qu'elle a à combattre. Ce n'est pas moins leur affaire que celle de cette Couronne-là, puis

28 VII. P. des Affaires

que tous les Catholiques en
doivent également craindre
les suites. Rome mesme ne
doit pas être exempte de cette
apprehension, quoy qu'elle
soit en parfaite intelligence
avec les Confederez Prote-
stans, & que ces derniers se
ressentent de l'argent qu'elle
donne aux Catholiques leurs
Alliez, pour faire la guerre
à la France. Cette guerre a
beau estre facheuse pour les
Catholiques d'Angleterre,
Rome n'entre point dans
leur malheur, & a sceu faire
connoistre à M^r Porter, En

voyé de Sa Majesté Britannique, que toute la pitié estoit réservée pour les Protestans d'Allemagne dont la France a triomphé. Le Cardinal Pio, qui est mort dans le temps que le Prince d'Orange a passé en Angleterre, & qui avoit eu d'autant moins de peine à prendre les sentimens de la Cour de Rome, qu'il estoit tout Allemand & Protecteur de l'Empire, s'écria devant beaucoup de personnes un peu avant sa mort, *Heureux débarquement du Prince d'Orange, qui abattra la puissance*

30 *VII. P. des Affaires*
de la France. Je ne rapporte
ces paroles que pour faire
voir, que puis qu'un Cardi-
nal a pu parler de la sorte,
Rome ne desapprouvoit pas
cette entreprise, & qu'ainsi
il n'y a pas lieu de douter que
tout ce qu'on a dit là-dessus
ne soit veritable; mais de
quelque maniere qu'on en ait
parlé en France, on l'a tou-
jours fait avec beaucoup de
circonspection, tant les Fran-
çois ont de respect pour ceux
qui gouvernent l'Eglise. Ce-
pendant ce qui s'est passé à
Rome là-dessus, & ce qui s'y

passé encore tous les jours, devrait nous lever tous nos scrupules ; & puis qu'on n'y cache pas l'intérêt que l'on y prend, on en peut parler librement par tout, sans qu'il y ait lieu d'y trouver à redire, au moins avec justice. Si le Pape n'estoit pas dans les sentimens du Cardinal Pio, cette Eminence n'auroit osé s'expliquer si hautement qu'elle a fait dans le lit de la mort, & comme cette circonstance empêche que l'on n'en doute, on ne devoit pas croire que Sa Sainteté accordast au-

cune somme à M^r Porter, Envoyé d'Angleterre, pour contribuer au rétablissement du Roy son Maistre. On peut dire néanmoins, outre toutes les raisons que j'ay marquées dans ma sixième Lettre qui l'y devoient engager, qu'il y estoit encore obligé, parce qu'il avoit fait assurer ce Monarque, & que l'Empereur luy avoit fait dire aussi plusieurs fois, que le grand armement de Hollande ne le regardoit en aucune sorte, ce qui luy avoit fait refuser des secours qui auroient indubitable,

ment empêché l'invasion du Prince d'Orange. Le nœud de cette affaire étant expliqué dans ma troisième Lettre, je ne le repete point; mais je dois vous dire une chose, à propos de la dureté du Pape pour le Roy de France & pour le Roy d'Angleterre, qui merite d'avoir place icy. M^r Porter, Envoyé de Sa Majesté Britannique à Rome, ayant passé en France pour voir la Reine d'Angleterre avant que d'aller rejoindre le Roy son Maître en Irlande, eut l'honneur de sa-

luer Sa Majesté ; & comme il estoit impossible qu'en l'entretenant sur son Voyage de Rome, cet Envoyé ne luy parlast pas du Pape, le Roy luy dit d'un air plein de douceur, & qui marquoit sa prudence & sa bonté, *Je suis persuadé que le Pape ne croit point mal faire, & que son intention est bonne, mais je suis fâché qu'il se soit engagé dans une méchante cabale.* En vérité on ne doit pas s'étonner si on donne tant de louanges au Roy, puis que ce Prince fournit chaque jour de nouveaux

sujets de l'admirer. Le Roy pouvoit parler avec aigreur, & marquer les justes sujets qu'il a de se plaindre; on n'en auroit pas esté surpris; il auroit pû mesme se permettre quelque emportement, & il n'auroit fait en cette rencontre, que ce qui est naturel à tous les hommes. Cependant il fait paroistre la plus haute moderation dont un Souverain puisse estre jamais capable, & je pourrois mesme dire que qui examinera bien tout ce que la Cour de Rome a fait contre ce

Monarque, avouera que quand le Roy se possede ainsi lui-même, il se met en quelque sorte au dessus de l'homme. Ce n'est pas que son cœur ne soit sensible, mais la pieté l'emporte sur les justes sujets qu'il a de se plaindre & il n'est pas moins Roy tres-Chrestien d'effet que de nom. Dans le mesme temps que Sa Majesté parle du Pape d'une maniere si honneste, vû la situation des affaires, & tout ce que la Sainteté a fait contre la France, loin que ce Chef l'Eglise prenne d'autres senti-

mens & travaille à établir la concorde entre les Princes Catholiques, il veut toujours voir par d'autres yeux que les siens, & ne trouvant pas le feu de la guerre assez allumé, il fait solliciter les Suisses par son Nonce, d'ouvrir aux ennemis du Roy des passages qui restant libres ne peuvent que donner occasion de répandre beaucoup de sang Chrétien, & servir à faire égorger des milliers d'hommes, dont la vie seroit beaucoup mieux employée, contre l'ennemy commun de la Chrétienté.

38 *VII. P. des Affaires*

Les Princes du monde peuvent acheter la paix par la guerre, mais ce n'est pas là la voye que le Pape doit choisir pour la procurer à l'Europe. Il est le Pere commun de la Chrestienté; il ne doit point exciter ses enfans à se battre les uns contre les autres, il ne doit point chercher à voir répandre leur sang. Nous lisons que c'est une chose qui est en horreur à l'Eglise, & le glaive que nostre Seigneur fit remettre à saint Pierre dans son fourreau, nous apprend qu'elle

ne doit ny s'en servir ny conseiller qu'on s'en serve. Ainsi le Pape pourroit employer d'autres voyes que celle des armes pour pacifier l'Europe, mais il ne faudroit pas pour cela qu'il fust partial, ny qu'il eust luy mesme des interests humains, qui luy fissent souhaiter de voir la France abaissée, afin qu'elle fust moins en état de conserver ses droits à Rome. Voilà en partie l'origine de tout ce que nous voyons arriver aujourd'huy, & si nous reprenons les choses dès leur sour-

40 VII. P. des Affaires

ce, nous verrons, que les Villes de Spire, Vormes, Openheim, & Frankendal qui viennent d'estre brulées, doivent une partie de leur malheureuse destinée à la Cour de Rome, puis qu'ayant suscité au Roy un nombre presque infini d'Ennemis, il s'est trouvé indispensablement obligé de brûler ces Places, pour empêcher qu'on ne fist un degast en France beaucoup plus considerable. Sa Majesté n'a fait en cela que ce qu'Elle a dû faire, comme je vous l'ay fait voir plus au

long, en justifiant par de fortes raisons, la destruction de plusieurs Places du Palatinat, à quoy je dois encore ajouter celle-ci que l'on trouvera dans Quinte Curse. Memnon le Rhodien conseilla à Darius de faire brûler plusieurs Places de l'Asie Mineure pour empêcher qu'Alexandre n'entrast dans ses Etats. D'abord Darius ne voulut point suivre des avis si salutaires, mais le peril commençant à le presser, il fit mettre le feu à quelques unes. Il estoit trop tard, & Alexandre en

D

42 *VII. P. des Affaires*
estoit trop proche, de sorte
que ce Conquerant arriva as-
sez à temps pour le faire
éteindre. Par là Darius fut
contraint de succomber, &
pour avoir voulu épargner
quelques Places, il ne put
sauver sa personne. La politi-
que du Roy a esté meilleure,
& sa prudence plus grande.
Il a osté à ses ennemis tout ce
qui leur pouvoit faciliter les
moyens de venir à luy, & ce
qui doit empêcher de crier,
comme on fait injustement,
contre un procédé qui estoit
absolument nécessaire, c'est

qu'en ruinant seulement des Maisons, & des murailles, il a épargné le sang de plusieurs milliers d'hommes de l'un & de l'autre Party, qu'on auroit indubitablement vû couler, si ce Monarque n'eust pris une resolution si ferme, & en mesme temps si utile au bien de toute l'Eglise Romaine. On auroit peine à compter le nombre de Souverains qui se sont liguez contre luy seul. On sçait que l'Allemagne en est toute pleine, & que tous les membres de l'Empire, se sont unis

44 *VII. P. des Affaires*

contre la France ; que l'Espagne , & la Hollande s'y sont jointes ; que l'Angleterre est de la partie , & que si la Cour de Rome ne fournit pas d'hommes , elle ne laisse pas d'estre d'une grande utilité dans le Party , puis qu'elle donne sa part en argent. Quand je parle du grand nombre d'Ennemis que la haute reputation du Roy luy a suscitez , je ne dis que ce qui est tres connu , & si quelqu'un en vouloit douter , il me seroit fort aisé de le convaincre par la peinture que

vous allez voir. Elle est tirée d'un Livre qui a paru depuis quelques mois, & qui est intitulé, *Les véritables intérêts des Princes de l'Europe dans les Affaires présentes.* Voicy de quelle maniere l'Auteur parle des Ennemis de la France. Il faut avoüer que la France ne se peut tirer de la situation incommode où elle est aujourd'huy. Elle se voit sur les bras plus d'Ennemis tout à la fois que la Couronne n'en avoit eu depuis cent ans à diverses fois. Ce n'est pas une simple ligue, c'est une espèce de conjuration.

46 VII. P. des Affaires
universelle, pour la perdre. Tout
est réuni, & les Protestans, &
les Catholiques entrent dans le
mesme dessein. La révolution
qui vient d'arriver en Anglete-
re jette la France dans de nou-
velles agonies, & parmy tant
de peuples voisins, elle ne trou-
ve pas un Allié; ce sont tous
ennemis.

Si ceux qui font de telles
peintures sont bien perfua-
dez que la France ait un si
grand nombre d'Ennemis, ils
ne peuvent sans injustice
trouver à redire, qu'elle se
serve de tous les moyens que

la guerre , & l'extrême nécessité permettent , pour en arrêter la multitude, qui cherche de tous costez à fondre dans les Etats, & qui voudroit pouvoir penetrer jusques au cœur de la France, afin d'obliger les nouveaux Convertis à prendre les armes. Il est hors de doute que si l'on examine avec l'attention nécessaire, le danger où elle auroit pû se trouver sans les sages & prudentes precautions qu'elle a prises, on demeurera d'accord, pour peu qu'on veuille cesser d'estre

partial, que jamais feu n'a esté si salutaire que celuy qu'elle a fait mettre aux Villes qui ont esté brûlées après que l'on en a guaranty non seulement tous les Habitans, mais encore tous leurs meubles, qu'ils ont eu un temps assez long pour les sauver, & qu'on leur a donné toutes les choses dont ils ont eu besoin pour les transporter dans les lieux où ils ont voulu aller faire leur demeure. Je sçai bien que n'y ayant rien qui n'ait deux faces, il n'est pas difficile de noircir ce que la France vient

vient de faire en faisant mettre le feu à quelques Villes, & que lors qu'on ne fera pas reflexion sur la necessité pressante qui a demandé qu'on en usast de la sorte, on condamnera toujours cette action, parce qu'elle est condamnable en foy, & comme il n'y a que les circonstances qui la puissent rendre legitime, on ne la sçauroit justifier qu'après les avoir examinées. C'est ce que font ceux qui sçavent la situation des affaires, & ce que permet la guerre en de certaines conjonctures.

E

50 *VII. P. des Affaires*

res. Quant aux autres, ils parlent en ignorans. Ils regardent le mal parce qu'il est véritablement mal, mais il le faut regarder quelquefois comme estant capable de produire un fort grand bien. J'en ay fait voir des exemples que je ne repete point.

Je viens de vous rapporter par occasion un endroit du Livre qui a pour titre, *Les véritables interests des Princes de l'Europe*, & je croy vous en devoir entretenir plus au long, parce qu'on a eu grand soin de le répandre

dans toutes les Cours, & que ces sortes de Livres peuvent faire impression sur les esprits foibles, & sur les ignorans qui croient ce qu'ils lisent. Il est cependant certain que s'ils y faisoient un peu de reflexion, le plus grossier connoistroit que la passion fait parler les Auteurs de ces Ecrits, & que rien ne peut estre plus facilement détruit que ce qu'ils avancent. On en dira peut-estre autant de mes Lettres, mais la difference est grande. Tous ces Auteurs attaquent la France, & pour la noircir

ils supposent mille faussetez, au lieu que je ne fais que répondre, & les convaincre par des faits réels & connus, par des Pieces justificatives, & souvent par les endroits de leurs Ecrits qui se contredisent, du peu de verité qu'il y a dans ce qu'ils tâchent de nous faire croire.

L'Auteur dont je viens de vous parler, veut persuader à tous les Princes de l'Europe que la France est remplie de mécontents. Son but est de les rendre fermes dans leur union, par l'espoir qu'il pre-

tend leur faire prendre par là, que ce puissant Etat contribuera bien-tost de luy-mesme à sa ruine en se révoltant contre son propre Souverain. S'ils ne se fondent que là-dessus, leurs affaires ne sçauroient qu'aller fort mal, puis que jamais on n'a allégué de plus foibles raisons, pour faire croire une chose qui paroist autant éloignée de la vray-semblance qu'elle l'est en effet. Je laisse là les Nouveaux Convertis; ils peuvent ne l'estre pas tous de bonne foy; mais on peut dire

54 *VII. P. des Affaires*

aussi qu'il est ridicule de vouloir qu'il n'y en ait aucun qui ait véritablement abjuré de cœur. Avant la suppression de l'Edit de Nantes on voyoit tous les jours des Protestans se convertir par la seule force de la vérité, sans que le Roy eust aucune part à ce changement de Religion. Pourquoi ne veut-on pas qu'il y en ait qui s'y soient rendus, lors que ce Monarque a pris des soins extraordinaires pour les faire instruire par tout ce qu'il y a de sçavans hommes dans son

Royaume? Mais enfin je ne veux point m'opiniastrer là-dessus, je veux estre plus équitable que les ennemis de la France qui outrent tout ce qu'ils disent, & je consens à leur accorder que parmy les Nouveaux Convertis il s'en peut trouver qui ne le font pas veritablement; mais je demande à ces Ecrivains s'ils sont persuadez que ceux qui sont convertis seulement en apparence, se declareront contre le Roy. Si l'on en croit un nombre presque infiny d'Ecrits venus de Hollande,

E iiij

56 VII. P. des Affaires

les Potentats n'ont point de plus fidelles Sujets , & quoy qu'ils different de Religion avec eux , ils sont tellement attachez à leur devoir , qu'ils exposent toujours leur sang pour celuy qu'ils sont obligez de reconnoistre pour leur Souverain. Si cela est , on ne doit rien craindre des Nouveaux Convertis , car soit qu'ils le soient véritablement , ou non , ils feront toujours fidelles à leur Prince legitime , & si la Religion les fait s'éloigner de leur devoir , comme pretend l'Auteur

des veritables intereffs des Princes de l'Europe, il faut qu'il avouë, que tous les pareils qui dans leurs Ecrits font fonner fi haut la fidelité des Proteftans, ont voulu tromper le Public en fouftenant ce qu'ils n'ont pas cru, & que felon les occurrences, & l'utilité qu'ils en croyent tirer, ils ne font point de difficulté de parler differemment fur une mefme matiere. Mais pour vous faire connoiftre que noftre Auteur s'eft trompé groffierement, lors qu'il a voulu perfuader que

la France mécontente estoit sur le point de se révolter, je veux bien luy accorder ce qui n'est pas; & qu'il n'y a aucun des Nouveaux Convertis qui le soit véritablement. Ne faudra-t-il pas qu'il convienne en mesme temps que ces Nouveaux Convertis ne peuvent nuire à la France, & que les précautions du Roy sont si sages & si grandes, & son Etat si bien gouverné, qu'il est impossible qu'ils soient en estat de nous faire le mal que tous les Protestans Etrangers pu-

blient. La France n'ayant rien à craindre de ce costé-là, voyons par où l'Auteur auquel je répons pretend qu'elle est mécontente, & qu'elle s'appreste à le soulever. Vous sçavez, que lors que le Roy commença à regner par luy-mesme, il fit quantité de Reglemens & d'Ordonnances pour le bien de ses Sujets; qu'il reforma les abus qui s'estoient glissez dans la Justice, & que par le moyen des Grands-Jours il reprima l'insolente autorité de plusieurs Seigneurs de Province qui

60 *VII. P. des Affaires*
fortifiez d'un terrain avan-
geux, & poussez par des pas-
sions violentes, maltraitoient
impunément leurs Vassaux,
& croyoient leurs injustices
à couvert de la recherche,
parce qu'elles l'avoient esté
sous les regnes precedens;
mais celuy du Roy estoit re-
servé pour nous faire voir
des choses qu'on avoit jus-
qu'icy cruës impossibles. Voi-
là les fondemens sur lesquels
l'Auteur s'appuye pour faire
croire que la France mécon-
tente se doit révolter. Il est
vray que comme il ne trou-

veroit pas son compte à faire voir à découvert les choses que je viens de vous marquer, il les envelope, & se contente de dire que les Nouveaux Convertis, la Noblesse des Provinces, & la justice qu'on a tâché d'abaisser, ne manqueront pas de prendre des sentimens de révolte quand les Princes liguez entreront dans le Royaume. S'ils fondent là-dessus leurs esperances, & s'ils n'ont point d'autres Troupes que celles que la France leur fournira, leurs Armées seront peu grossies,

& pourroient plutôt diminuer qu'augmenter, s'il estoit possible qu'elles entrassent dans le Royaume. Je ne sçay si les Ennemis s'en flatent, mais il faut estre bien aveuglé, bien malicieux, ou croire avoir à faire à des esprits bien eredules, pour oser avancer que la France est remplie de Mécontents.

Il n'y a aucun Seigneur à la Cour qui ait jusqu'icy marqué du mécontentement, ny aucun qui ait sujet d'en avoir. Le Roy ne répand-il pas ses graces à pleines-mains sur

tous ceux qui la composent ? Les Charges & les Gouvernemens sont-ils donnez à des Etrangers ? Les Commanderies de Saint Lazare qui sont en grand nombre, ne sont-elles pas pour ceux qui se distinguent dans les armes ? Y reçoit-on la moindre blessure sans estre recompensé sur le champ, au lieu qu'on servoit autrefois toute sa vie sans aucune recompense ? N'en donne-t-on pas aux Veuves mesmes, & les Enfans n'obtiennent-ils pas les Charges de leurs Peres, quand ils en

64 *VII. P. des Affaires*

font dignes ? Le Roy au lieu d'amasser de grands tresors, n'employe-t-il pas une grande partie de son revenu, à donner tous les ans des Pensions, ou des gratifications aux personnes de merite ? Chacuu n'est-il pas recompensé selon ce qu'il est, & les Soldats qui deviennent invalides, ne sont-ils pas nourris, vestus, & logez tout le reste de leur vie, dans un lieu dont la beauté sert d'adoucissemment à leurs peines ? Enfin tout le monde sçait qu'aucun Officier, & mesme aucun Soldat n'a esté

bleffé dans la dernière Campagne, sans que dans le même instant on l'ait soulagé par quelque don. C'est encore là une de ces choses dont toutes les histoires ne fournissent point d'exemples, & qui ne sont jamais arrivées que sous le Règne du Roy. Il n'y a dans tout cela que des faits, & ces faits sont si constans qu'on ne les scauroit nier; mais ils sont en même temps si glorieux pour Sa Majesté, que leur simple dénombrement, sans rien ajouter pour les mettre dans leur

... F...

66 *VII. P. des Affaires*

jour, semble tenir de la flatterie, & voilà pourquoy les jaloux de la gloire de ce Monarque, & qui n'en peuvent supporter l'éclat, veulent persuader qu'on le louë, & qu'on le flatte lors qu'on ne fait que nommer les grandes choses qu'il fait, dignes d'estre remarquées. Après avoir prouvé que la France n'a pas sujet d'estre mécontente du Roy ny de son Gouvernement, comme ses Ennemis tâchent de le faire croire, il faut voir tout au contraire ce qu'elle a fait d'extraordinaire pour luy marquer l'ardeur de son zele.

On n'a jamais veu de prieres si ferventes , & si continues que celles que tous les Peuples de ses Etats ont faites pour le retour de la santé de ce Prince, lors qu'il a esté malade. Jamais on n'a tant veu de Festes pour rendre graces à Dieu de son rétablissement , & jamais tant de réjouissances publiques. On pourroit dire qu'il n'y a rien de nouveau en cela. J'en conviens pour les prieres ; mais on doit aussi demeurer d'accord qu'on n'a jamais ordonné de Festes en pareille occa-

tion, & qu'il n'y avoit point eu d'ordres pour celles-la. Il y a plus encore. Ces Fêtes n'ont pas seulement esté magnifiques, & accompagnées d'Eloges de ce Prince prononcez publiquement, mais elles ont duré si long-temps, & ont esté faites avec de telles dépenses, que le Roy a esté obligé de commander absolument, & plusieurs fois même, qu'on les fit cesser. Voilà ce qui ne s'estoit point encore fait de nos jours ni dans aucun siècle. Nous avons veu aussi depuis quelques années que

le zele ardent des Peuples a renouvelé , pour la gloire du Roy , ce qui ne s'est fait que dans l'ancienne Grece & dans l'ancienne Rome. Vous voyez bien que je parle de l'usage des Statuës. Il est vray que l'on en a erigé à differens Souverains , mais ce n'a jamais esté que dans la Capitale de leurs Etats , au lieu qu'aujourd'huy il n'y a point de Provinces , ny presque de Villes , où l'on n'en eleve qui marquent la grande affection des Peuples pour le Roy. Celles de Bronze qui

70 *VII. P. des Affaires*
representent ce Monarque à
cheval, sur des Piedestaux en-
vironnez de bas reliefs & de
Figures, reviennent à de tres-
grandes sommes ; mais rien
ne coûte aux Peuples charmez
de la grandeur, & de la bonté
de leur Prince, lors qu'il s'agit
de satisfaire l'ardeur d'un zele
aussi ardet que sincere. Ce zele
a esté encore plus loin, & nous
venons de voir ces mesmes
Peuples, & ces mesmes Villes
qui font travailler à ces Sta-
tuës avec tant de dépense,
donner volontairement des
sommes considerables, pour

estre employées à soutenir les efforts du grand nombre d'Ennemis de ce Monarque. De pareils dons, quand ils ne sont point exigez, & qu'on n'a pas mesme fait pressentir aux Peuples, que l'on en pourroit avoir besoin, font assez connoître qu'ils ont plus d'amour pour leur Souverain, & qu'ils sont en meilleur estat qu'on ne veut le laisser eroire. Ces dons se font faits si volontairement & avec tant de chaleur, que le Roy a genereusement refusé ceux de plusieurs Villes,

72 VII. P. des Affaires

parce qu'il voyoit que leur
bonne volonté surpassoit
leurs forces. Voilà ce que
j'ay crû devoir opposer à la
fausse peinture qu'on fait du
mécontentement des Peuples
de France, & qui ne contient
que des paroles sans faits, &
sans preuves; au lieu que je
ne raporte que des faits pour
réponse, mais des faits dont
les Auteurs que je cite ont
cent fois parlé dans leurs
écrits, & dont par conséquent
ils sont demeurez d'accord.
Il faut qu'ils les détruisent
avant qu'ils soient crûs sur le
méconren-

mécontentement des Peuples de France, & comme il est absolument impossible de prouver que ce qui a esté fait aux yeux de toute l'Europe, & mesme de toute la terre, ne l'ait pas esté, il y a aussi une entiere impossibilité de faire voir que la France soit mécontente, comme l'ose dire l'Auteur des veritables interets des Princes de l'Europe. Il pretend prouver encore que la France est miserable parce que l'Arriere-ban ne s'est pas trouvé nombreux. Il y a beaucoup de choses à répon-

G

74 VII. P. des Affaires

dire sur cela, que l'Auteur n'est pas obligé de sçavoir, ou sur lesquelles il n'a peut-estre pas voulu faire de reflexion, son dessein n'estant pas de donner à ses Lecteurs une juste idée du bon estat de la France, puis qu'au contraire, il ne cherche qu'à la faire croire abatuë, sans forces & sans vigueur. Je demeure d'accord que si on jugeoit de l'Arriere-ban par les Gentilshommes de l'Isle de France, c'est à dire des environs de Paris, qui se sont presentez pour marcher, on trouveroit qu'ils seroient

en petit nombre, mais comme toute la Noblesse de ces quartiers-là passe à Paris la plus grande partie de l'année, & qu'en vertu du droit de Bourgeoisie dont elle y jouit, elle est exempte de l'Arriere-ban, on ne doit pas s'estonner, si un Canton qui a si peu d'étendue, & tant de personnes privilégiées, a fourny si peu de monde. Les choses ne se font pas passées de la mesme sorte dans le reste des Provinces, & comme le Corps qu'elles ont fourny toutes ensemble, s'est

76 VII. P. des Affaires
trouvé considerable, on n'en
a employé que la moitié, &
le reste a esté congedié jus-
ques à l'année prochaine. Ce
n'est pas que le tout joint,
fasse un aussi grand nom-
bre de troupes qu'il semble
que l'on auroit deu l'atten-
dre d'un Etat aussi peuplé,
& aussi florissant que la Fran-
ce, mais les raisons qui l'em-
peschent sont avantageuses,
& doivent donner de la ter-
reur à ses Ennemis, au lieu
de la joye que leur ignoran-
ce leur fait prendre, lors
qu'ils ne trouvent pas l'Ar-

riere-ban aussi grand qu'ils avoient pû se l'imaginer. Il est impossible qu'il le soit, puis que la Noblesse de France est si portée à la guerre & a tant de zele pour son Prince & pour sa Patrie, qu'elle se trouve aujourd'huy presque toute dans les armées de Sa Majesté. Du moins peut-on dire qu'il y a fort peu de Gentilshommes qui n'y aient quelques-uns de leurs enfans, & comme on est exempt de l'Arriere-ban lors qu'on est dans le service, que l'on a servi foy-mesme, qu'on est

78. *VII. P. des Affaires*

dans un âge déjà avancé, ou que l'on possède quelque charge dans la Maison Royale, il ne faut pas s'étonner s'il se trouve si peu de Gentilshommes prests à monter à cheval pour faire la Campagne. On doit bien plustost estre surpris qu'il s'en trouve encore. Ce qu'il y a d'extraordinaire en cela, c'est que le peu qu'il y en a, au lieu de marquer la foiblesse de la France, en fait voir la force, puis que lors qu'il n'y en devroit point avoir, parce que toutes les armées

du Roy en sont remplies, & qu'il y a une infinité de Cadets, dont est formée une pepiniere qui fournit des Officiers, il se trouve encore tant de Noblesse presté à monter à cheval, qu'on n'en fait servir presentement qu'une partie, & qu'on reserve l'autre pour l'année prochaine. Ainsi les Ennemis doivent s'étonner de voir que nonobstant le grand nombre de Gentilshommes qui servent dans nos armées, & dans les Compagnies de Cadets, il en reste encore qui soient

80 *VII. P. des Affaires*
en estat de prendre les armes,
& l'Arriere-ban qui leur a d'a-
bord fait mal juger de nos
forces , doit presentement
leur faire avoir des pensées
routes contraires. En effet ils
ont tout sujet de craindre des
armées remplies d'une No-
blesse si genereuse & si intre-
pide , qu'elle n'a jamais fuy,
lors mesme qu'elle s'est veüe
abandonnée des Soldats qui
ont pris la fuite quand ils ont
esté attaquez par des Trou-
pes beaucoup superieures en
nombre.

On ne peut prendre la dé-

fenſe de la Cour de Rome avec plus de chaleur que fait l'Auteur dont je parle. Il marque en cela bien peu de prudence, & elle doit s'en tenir deſobligée, ſ'il eſt vray qu'il n'ait écrit que pour la juſtifier; mais on doit bien plutôt croire qu'il entre de la malice dans cette défenſe, puis qu'un Proteſtant ne peut prendre ſon party avec ardeur ſans avoir ſujet de s'en louer, ce qui eſt honteux pour elle, & découvre une intelligence qui dévroit toujours eſtre cachée. Je ne ſcay

pourtant si Rome s'en met assez en peine. On ne fait pas quelquefois tout ce que la raison voudroit que l'on fist; une faute fait souvent tomber dans une autre, & quoy qu'il semble qu'on doive naturellement vouloir que le mal qu'on fait ne soit pas connu, il ne s'ensuit pas toujours que l'on cherche à le cacher. Il est des occasions où l'on s'applaudit du mal comme du bien, & où l'on fait vanité de ce qui devrait faire honte. Si Rome ne s'applaudit pas du mal qu'elle

fait en prenant un party contraire à la Religion , & en faisant des sollicitations qui peuvent causer sa ruine entière, il est du moins certain qu'elle ne s'en cache pas. Ce qui se vient de passer en Suisse en est une preuve, puis que le Nonce du Pape y a fait de grandes cabales pour engager les Cantons à donner passage aux Troupes Allemandes, & qu'il a déclaré pour mieux réussir dans son dessein, que la Guerre que les Princes Catholiques unis avec les Protestans font à la France, n'est

84 VII.P. des Affaires

point une Guerre de Religion. Je vous ay prouvé presque dans toutes mes Lettres que c'en est une, en vous faisant voir le mal que l'Eglise en a souffert, & celuy qu'elle en souffrira; mais je vais m'expliquer encore plus clairement, afin que personne n'en puisse douter, & que les Ennemis de la France qui pour la perdre risquent la Religion, n'ayent plus de raisons qui paroissent specieuses, pour faire voir que la Guerre presente ne regardo qu'un interest temporel.

Si on ne veut point avoir égard au mal qu'une guerre peut causer à la véritable Religion, mais seulement au sujet qui fait recourir aux armes, il est constant que cette Guerre ne passera pas pour une Guerre de Religion, encore qu'il soit vray que la Religion en doive recevoir de grands prejudices. Ce ne sera, si on veut, que par accident; mais il n'importe de quelle maniere la chose arrive, si la partie qu'on veut épargner court risque de n'estre pas moins

26 VII. P. des Affaires

blescée que celle qu'on a résolu de faire souffrir. Il ne s'agit dans une pareille occasion, ny du nom, ny de la volonté. Il n'est question que de l'effet. Or il est certain que cette guerre peut mettre la Religion en danger. Ainsi, qu'elle soit appelée ou non guerre de Religion, elle ne laisse pas d'en être une, puis qu'elle peut produire à cet égard toutes les facheuses suites, qu'entraîneroit après elle une guerre, que l'on auroit entreprise sous le nom de guerre de Religion.

Ces considerations sont re-
jetées ; on n'y entre point.
On pretend que c'est seule-
ment la France que l'on atta-
que, & on ne veut point faire
de reflexion sur les suites
que peut avoir cette guerre,
& sur les maux que la veri-
table Eglise en doit craindre.
Avant que de poursuivre ce
raisonnement, je ne puis ca-
cher qu'il me paroist que ce-
luy qui entreprend une cho-
se dans la veüe de faire un
bien, & qui la poursuit avec
obstination ; lors qu'il doit
estre persuadé que le mal

88 VII. P. des Affaires

qu'elle peut causer sera plus grand que le bien qu'il en attend, consent que ce mal arrive s'il persiste dans la mesme volonté. Je ne sçay mesme si on ne pourroit pas dire qu'il le souhaite lors qu'il va jusqu'aux effets. La Cour de Rome ne peut ignorer ce que souffriroit la Religion, s'il arrivoit que la France manquast de forces pour se tirer des affaires qu'elle luy a suscitées. Elle s'obstine à la vouloir accabler, & ce que je viens de vous marquer qu'elle a fait dire aux Suisses,

après les avoir fait assembler, en est une preuve. Elle avoit beaucoup cabalé auparavant, pour les empêcher de ratifier le Traité de Neutralité qu'ils avoient conclu, comme un moyen d'épargner le sang de l'Europe, & de porter les Parties à une Paix ou à une Trêve; mais Rome veut du sang, quoy que Dieu luy-mesme ait défendu à Saint Pierre d'en verser. Elle ne scauroit desavouer qu'elle veut bien que la Religion souffre, puis qu'elle risque à la faire souffrir, mais comme

H

90 VII. P. des Affaires

on dira peut estre que la France pourroit estre abaissée sans que la Religion Catholique s'en ressentist, je prouveray le contraire dans la fin de cet Article, d'une maniere qui empeschera qu'on n'y puisse repliquer; mais enfin de quelque costé que l'avantage tourne, il y aura toujours beaucoup de sang répandu, & la Cour de Rome en sera cause.

Je passe aux autres guerres qu'on veut estre les seules guerres de Religion, car je ne pretens laisser rien à dire sur

un point qui partage aujourd'hui toute l'Europe. Les guerres qui ont esté jusqu'icy appellées guerres de Religion, sont celles que les Souverains ont eües contre leurs Sujets révoltéz sous pretexte de Religion, & fortifiez dans quelques Places de leurs Etats dont ces Rebelles s'estoient emparez. On donne encore ce nom aux guerres qui surviennent, lors que des Peuples de differente Religion se veulent persuader les uns aux autres, d'embrasser celle qu'ils professent; que cette

92 *VII. P. des Affaires*
dispute leur donne lieu de se quereller, & qu'ils en viennent là-dessus aux mains. Les Croisades sont aussi du nombre de ces guerres. Ce n'est pas à dire que toutes celles qui ne sont pas de cette nature, & dans lesquelles la Religion est comprise, ne luy puissent estre fort préjudiciables, & ne luy fassent souvent autant de mal, que si elles estoient marquées au titre qu'il faut pour faire qu'on les appelle guerres de Religion. Cependant comme celle d'aujourd'huy n'a point de

titre, on en prend fujet de dire qu'elle ne regarde point la Religion. Elle n'est, dit-on, que contre la trop grande puissance de la France, & la Religion n'a rien à démêler avec les raisons qui font souhaiter son abaissement. Mais je demande qu'on me fasse voir par quels moyens on peut accabler la France sans que la Religion en souffre cruellement, puis qu'on ne peut, & qu'on ne veut luy faire du mal que par les Protestans, & en la forçant, comme on

le public hautement, & comme on l'a fait imprimer, de remettre toutes les choses qui regardent la Religion, dans l'estat où elles estoient avant la suppression de l'Edit de Nantes. Si cela arrivoit, il faudroit que Rome, qui malgré sa mauvaise volonté pour la France, en a fait chanter le *Te Deum*, donnast des larmes à ce rétablissement, puis que la raison veut que l'on s'afflige de voir qu'on rétablisse une chose, de la destruction de laquelle on a marqué de la joye. Il n'y a rien de plus

naturel, mais Rome surmonte tout, lors qu'il s'agit de se déclarer contre la France; elle voit des maux réels sur lesquels elle ne veut pas jeter les yeux pour ne point empoisonner le plaisir qu'elle goûte par avance du mal dont elle se persuade que ce Royaume va estre accablé, & elle croit se tirer d'affaire, en disant que la guerre qu'on met sur les bras d'une Puissance qu'il faut abaisser, n'estant point de la nature des guerres dont je viens de faire le dénombrement, la Reli-

gion n'y a point de part ;
mais quand tout cela seroit
veritable , ne suffit-il pas pour
faire quitter un dessein si
sanguinaire , qu'il puisse met-
tre la Religion en danger ?
Qu'importe que ce soit par
une guerre qui ait le nom de
guerre de Religion ; ou par
une autre que des motifs
temporels font allumer , &
dont les suites ne pourroient
estre que funestes à cette mes-
me Religion , si le Roy n'a-
voit mis la France dans un
état assez florissant pour pou-
voir par ses seules forces dé-
tourner

tourner un si grand mal. Je ne vous repete point par où ce mal pourroit arriver. Je vous en ay déjà fait de longues peintures , mais je ne puis m'empescher de dire encore que si le Prince d'Orange , qui a déjà trompé une fois les Princes liguez , avoit joiÿ plus paisiblement qu'il n'a fait jusqu'à aujourd'huy du Roiaume d'Angleterre , il auroit abusé une seconde fois de la croyance trop facile des Princes Catholiques , & se joignant avec tous les Protestans de l'Europe , il travailleroit

presentement à y faire reconnoître la Religion Protestante. Alors la Cour de Rome ne pourroit nier, que cette guerre n'en fust une de Religion dans toutes les formes, & que celles qu'elle a excitées pour embarrasser la France, n'en fussent la cause. Outre tous les maux auxquels on voit qu'elle expose la Religion Catholique sans qu'on veuille y faire de reflexion, je vous ay déjà fait voir ce que cette Religion a souffert en Angleterre, & comme on ne peut nier les choses passées, sur

tout lors qu'elles sont deve-
 nues publiques. Rome ne
 scauroit disconvenir du mal
 qu'elle a fait à la Religion,
 en allumant une guerre pour
 les raisons que vous avez
 élevées dans mes Lettres pré-
 cédentes. L'Auteur du Livre dont
 j'ay commencé à vous rap-
 porter quelques endroits,
 continuant à faire une pein-
 ture du miserable estat où il
 se persuade qu'on verra bien-
 tost la France, se fonde sur
 des Batailles qu'il dit qu'elle
 pourra perdre & dont il pré-

100 *VII. P. des Affaires*
tend qu'une ou deux peuvent
suffire pour la mettre au
point où l'on voudroit qu'elle
fust reduite. Il se figure
des soulevemens qui assurément
n'arriveront pas, & qui
font autant de visions. Il
compte sur des mécontens,
comme s'il y en avoit dans le
Royaume; & dans la certitude
qu'il croit avoir, que les An-
glois & les Hollandois des-
cendront sur nos costes, qu'il
s' imagine que nous ne scau-
rions défendre, il avance hat-
tivement qu'on ne verra ja-
mais le Roy d'Angleterre ré-

tably, & que ny la France, ny aucune Puissance Catholique ne peuvent le remettre sur le Trône. Il dit que nos terres ne seront point cultivées, parce que nos Païsans, estant armez, n'auront pas le temps de les labourer, c'est à dire qu'un homme ou deux tirez de chaque Village pourront empescher qu'on ne cultive les Terres. Il assure que nos Troupes sont en fort méchant estat, & que l'argent manque au Roy. Le contraire de la plus grande partie de ces choses ayant

esté reconnu depuis que ce
ouvrage est public, il n'est pas
nécessaire d'y répondre. Le
reste est si visiblement faux,
qu'il suffit de le rapporter
pour obliger l'Auteur d'en
rougir. La bonté des Troupes
de France est assez con-
nue, & il faut estre bien
ignorant pour dire que le
Roy manque d'argent. Il est
vray que toutes les fois que
ses Ennemis ont entrepris de
luy déclarer la guerre, ils ont
cru qu'ils l'attaqueroient en si
grand nombre, que ses Fi-
nances seroient bien-tost é-

puisées , à cause de la quantité de Troupes qu'il seroit contraint de mettre sur pied ; mais ils n'ont jamais eu cette pensée qu'ils ne l'ayent reconnuë fausse. Ils viennent encore d'estre trompez , puis qu'il est constant , (& mesme ils n'en doutent plus presentement) que non seulement le Roy peut entretenir des Armées nombreuses pendant tout le reste de la Campagne, mais qu'il a mesme des fonds de reserve , pour les besoins pressans qu'on ne peut prévoir. Cependant ce Prince ne

104 *VII. P. des Affaires*
leve nuls deniers extraordinaires sur les Peuples. On n'a mis aucuns Imposts dans le Royaume , & le Parlement n'a point esté occupé à vérifier ces sortes d'Edits. On le faisoit souvent autrefois quand Sa Majesté ne gouvernoit pas par Elle-mesme , & qu'on n'avoit qu'une Armée de vingt-mille hommes en Flandre , & de petites Armées en Catalogne & en Italie , sans que l'on eust des forces en Mer , la Marine estant alors si peu considerable parmy les François , qu'on n'en

entendoit presque point parler. Cependant nos Vaisseaux font fuir aujourd'huy les Puissances qui estoient les plus redoutables de la Mer, & s'apprestent à soutenir les efforts de plusieurs autres que l'on voit unies ensemble. Peut-on dire après cela que la France soit en mauvais estat? Elle a assez de Vaisseaux sur l'une & sur l'autre Mer, pour faire trembler ses Ennemis; elle a trois ou quatre cens mille hommes bien entretenus, & de l'argent de reste, sans qu'on ait levé de nouveaux subsides

106 *VII. P. des Affaires*
sur les Peuples. Ainsi elle peut
encore compter que s'il arri-
voit qu'elle en eust besoin,
le Roy en trouveroit d'autant
plus facilement dans leurs
bourses, que sans leur rien
demander, il auroit déjà
soutenu les premiers efforts
de toute l'Europe liguée
contre luy, & garanty ses
Sujets des menaces terribles
qui ont retenty presque dans
toutes les Cours.

L'Auteur poursuit en di-
sant, que les succès de la France
font moins venus de ses forces
que de la foiblesse de ses Enne-

mis. Il leur fait bien peu d'honneur, & sur tout à ce grand Corps composé de tant de Puissances d'Allemagne, & qu'on tient si redoutable par cette raison. Cependant lorsqu'il n'estoit point épuisé par une longue guerre, comme celle qu'il vient d'avoir avec les Turcs, la France en a triomphé ainsi que de l'Espagne, du Dannemark, & de la Hollande. Si le Roy après avoir retenu en ce temps-là les plus importantes de ses Conquestes, & fait rendre au Roy de Suede, pour lors son

Allié, les Places que le Roy de Dannemark & l'Electeur de Brandebourg luy avoient prises, a imposé la Paix aux conditions qu'il luy a pleu de regler malgré les nombreuses Troupes d'Angleterre, nouvellement débarquées pour se joindre à tant de Puissances, pourquoy ne veut-t on pas que la France soit aujourd'huy en état de résister à ces mesmes Ennemis ? Est elle moins puissante ? Les François sont-ils moins riches, moins braves, & moins affectionnez à leur Roy, &

ce Monarque n'a-t il pas un Fils , qui depuis ce temps-là s'est rendu capable de le seconder ? Il y a à la vérité quelques Protestans de moins dans le Royaume , mais c'est un avantage considerable , puis qu'il est purgé par là de mauvais Sujets , & qui dans la derniere guerre avoient intelligence avec les Ennemis de la France , au lieu qu'elle n'a plus aujourd'huy que des Sujets zelez & fidelles , qui défendront vaillamment leur Religion , leur Prince , & leurs biens.

Le mesme Auteur condamne la France d'avoir déclaré la guerre la premiere. On v'auroit voulu qu'elle n'eust pas vû si clair, afin de la mieux surprendre, & qu'elle se fust endormie quand les Lignes se faisoient de toutes parts, que ses Ennemis estoient armez, que le Prince d'Orange estoit embarqué pour passer en Angleterre, & dans le dessein de nous attaquer quand il s'en feroit rendu le maistre, que l'on se vançoit en Allemagne qu'on estoit en termes de fai-

te la paix avec le Turc pour
passer en France ; qu'on vou-
loit ravir un Electorat à
un Cardinal canoniquement
élu , seulement parce qu'il
estoit Amy du Roy , & que
l'Electeur Palatin, dont on
connoist l'esprit dangereux,
portoit la Cour de Vienne,
par la seule veüe de ses inte-
rests , à se declarer contre la
France , ne se mettant pas en
peine que toute l'Europe fust
en armes , & que la Religion
Catholique fust abolie en
Angleterre , pourveu que
tous ces desordres servissent

à l'empescher de restituer à Madame les heritages qu'il luy retenoit injustement. Quand on considerera toutes ces choses , on demeurera d'accord qu'il y alloit de la prudence du Roy, de se preparer à la guerre pour ne pas laisser à ses Ennemis l'avantage de le surprendre ; qu'il y alloit en mesme temps de sa gloire , de montrer qu'il ne les redoutoit pas , & qu'ainfi il devoit les prevenir par une Declaration dans les formes, & digne de sa grandeur , pendant qu'ils se declaroient là-

chement & en secret, par leurs liguees & par les mesures qu'ils prenoient avec un Prince, qui pour ses interets particuliers cherchoit à mettre le feu dans toute l'Europe, & avec lequel l'honneur semble ne pouvoir souffrir qu'on prenne de liaison. Les raisons en font connues, & on sçait que rien ne coute au Prince d'Orange quand il s'agit de tout sacrifier à sa faulx gloire.

Pourroit-on croire qu'un homme qui écrit, fist si peu de reflexion sur son

K

114 VII. P. des Affaires

ouvrage, qu'après avoir blâmé la France de s'estre déclarée la première, il veut ensuite montrer le contraire, en marquant que ce sont les Ennemis qui l'attaquent. Il employe pour cela les termes suivans. *C'est icy le temps d'attaquer la France, parce qu'il est de la prudence d'attaquer un Ennemy quand il commence à joüer de malheur, & quand la terreur le prend.* Il fait connoître qu'il n'estime pas beaucoup les Princes Conféderez, puis qu'il ne les tient capables d'attaquer leur En-

nemy, que quand la frayeur l'a mis en desordre. Les paroles dont il se sert justifient la France, & en disant ce qu'il ne devoit pas, & qu'il ne croyoit pas dire, il prouve tres clairement qu'elle a bien fait de se declarer la premiere, parce qu'on se preparoit à la surprendre; qu'on croyoit qu'elle jouïoit de malheur, & que l'on estoit persuadé que la terreur l'avoit prise.

Le mesme Auteur dit un peu après; *Mais aujourd'huy que le mal est fait, si tant est*

116 VII. P. des Affaires

que ce soit un mal, ce mal est sans remede. Que peut-il y avoir à hesiter? Qu'on fasse tout ce qu'on voudra, toutes les Lignes Catholiques ne rétabliront pas le Roy d'Angleterre. Ainsi la prudence veut que les Etats Catholiques se prévalent & profitent d'une circonstance qui en soy paroist douloureuse pour la Religion Catholique, mais qui dans les suites luy fera plus de bien que de mal. D'autre part les Princes Protestans doivent considerer que ce seroit à eux la derniere folie de se laisser gagner par la France dans le temps present.

Et de se détacher de la Ligue, parce qu'ils ne trouveront jamais un amas de conjonctures favorables comme celles d'aujourd'hui. La difference de Religion fait toujours un grand abisme de separation entre les Princes Protestans, & les Princes Catholiques, sur tout ceux de la Maison d'Autriche, ce qui rend les Alliances difficiles. Aujourd'hui que la conduite de la France a comblé ce grand abisme, & qu'elle a forcé le Pape, & les Princes de la Maison d'Autriche à s'unir avec les Protestans, ceux-cy ne doivent

Fig VII: P. des Affaires
pas négliger une occasion qui
ne se trouvera pas si favorable
en dix siècles, de mortifier cette
fiere Puissance qui fait haute-
ment profession d'en vouloir à
leur Religion, mais qui en veut
bien davantage à leurs Etats.

Il ne faut que lire cet en-
droit pour connoître que la
Religion Catholique doit
souffrir ; que cette guerre est
une guerre de Religion, &
que le Pape s'est uny avec les
Protestans. Ce n'est pas moy
qui le dis ; ce sont les propres
paroles de l'Auteur, auquel-
les je n'ajoute ny ne diminue.

Repassons sur quelques endroits de cet Article, & voyons si je me trompe.

Mais aujourd'huy que le mal est fait, si tant est que ce soit un mal, ce mal est sans remede. Le mal dont l'Auteur parle est celuy que la Religion Catholique souffre par l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre. Il ajoûte, *si tant est que c'en soit un*, parce qu'il est Protestant, & que ce mal n'est pour luy qu'un mal imaginaire, & dont les Protestans ne sont pas fachez. Il dit ensuite, *que pais que ce mal*

120 *VII. P. des Affaires*
est fait , il faut que les Etats
Catholiques profitent d'une cir-
constance qui en soy paroist dou-
loureuse pour la Religion Ca-
tholique, mais qui dans les suites
luy fera plus de bien que de
mal. Voilà le mal avoué pour
les Catholiques , & mesme
fortement par le mot de dou-
loureuse. On ne peut donc
plus disconvenir de ce mal,
puis qu'il est fait, mais on
peut fort bien ne pas tom-
ber d'accord sur la foy de
l'Auteur, que les suites de
ce mal, c'est à dire de cet-
te guerre , seront avanta-
geuses.

geuses à la Religion Catholique. On doit plutôt croire qu'elle continuera d'en souffrir si la France ne triomphe de ses Ennemis ; que les Princes Protestans tromperont le Pape, comme a déjà fait le Prince d'Orange, & qu'ils auront peu de scrupule à mécontenter le Chef d'une Eglise à laquelle ils ne croyent pas, & qu'ils n'ont épargné aujourd'huy dans leurs raileries, que parce qu'il est entré dans leurs Ligues. Je passe par dessus beaucoup de lignes qui ne sont que pour

Juin 1689.

L

exciter les Princes Protestans à ne se pas laisser gagner par la France, comme si la France leur faisoit la cour, & les craignoit, & je viens à un endroit decisif, contre ceux qui nient que le Pape soit entré dans la Ligue des Protestans. Ce n'est pas que quand il n'y seroit point entré, il fust moins cause de ce qu'a souffert, & de ce qu'endure encore la Religion Catholique, par la situation desavantageuse où son Conseil a mis les Affaires de l'Europe pour cette Religion.

Voicy l'endroit qui decide, que le Pape est entré dans la Ligue des Protestans. *La conduite de la France*, dit l'Auteur du Livre, a forcé le Pape & les Princes de la Maison d'Autriche à s'unir avec les Protestans. Les Protestans l'avouent, ils l'écrivent, & font debiter leurs Ecrits; il n'y a point d'équivoque, les termes sont formels, & l'on n'a besoin ny de commentaires, ny de raisonnemens pour les faire entendre. Comme cet endroit est delicat, & fâcheux pour la Cour de Rome,

& qu'il luy doit estre sensible, je me contente de le rapporter sans y ajouster une parole, afin que si elle trouve qu'elle a sujet de se plaindre, elle n'ait pas droit de m'accuser, mais seulement l'Auteur qui découvre des secrets qu'elle voudroit sans doute qui fussent cachez. Sa discretion ne sçauroit estre blâmée là-dessus; on trouve seulement qu'elle devoit estre encore plus grande, & que le Nonce auroit deu tenir ses pratiques plus secretes en Suisse, où sa trop grande intelli-

gence avec les Cantons Protestans a paru, les ayant fait parler selon ses intentions autant qu'il a voulu, & mesme contre leurs propres interests.

Il dit dans ce mesme Article, en parlant de la France & des Princes Protestans; *Il ne faut pas negliger l'occasion de mortifier cette fiere Puissance qui fait hautement profession d'en vouloir à leur Religion, mais qui en veut bien davantage à leurs Etats.* Il y a trois choses à remarquer dans ce peu de lignes. L'Auteur a dit que la France ne devoit

L iij

pas déclarer la guerre, mais il fait connoître par là l'union qu'on avoit faite pour mortifier, dit-il, sa fiere Puissance. Il dit que la France en veut à la Religion des Protestans, & comme les Protestans la veulent défendre, on peut justement donner à cette guerre le nom de guerre de Religion, & cet endroit-là fait voir que c'en est une dans toutes les formes. Mais en vérité, c'est bien chercher à vouloir injustement faire la guerre à la France que d'employer ce pretexte. Quoy,

parce que le Roy ne veut point permettre dans son Royaume l'exercice de la Religion Protestante, il faut luy declarer la guerre ? Il faudroit donc que par la mesme raison le Roy la fist à tous les Princes qui ne souffrent point la Catholique dans leurs Etats, & que non seulement dans toute l'Europe, mais encore par toute la terre, tous les Souverains la declarassent à ceux qui ne voudroient pas que l'on exerçast chez eux celle qu'ils professeroient, c'est à dire qu'il faut

L iiii

droit qu'il y eust une guerre universelle dans le monde sur le sujet de la Religion. L'Auteur ne s'est pas si tost servi de ce pretexte de Religion touchant la guerre que l'on fait au Roy, qu'il en change dans la mesme ligne, & dit que Sa Majesté en veut bien davantage aux Etats des Princes Protestans qu'à leur Religion. On ne peut rien alleguer qui ait moins de vray-semblance, & il n'y a pas plus de raison à parler ainsi, qu'il y en auroit à dire, que les Electeurs de Brande-

bourg & de Saxe, & la Maison de Brunswic font la guerre au Roy, parce qu'il en veut à leurs Etats, à quoy il est certain qu'il ne pense point, ce Monarque n'ayant aucun démêlé avec eux, ny ces Princes aucun sujet de s'en plaindre. On sçait en effet qu'ils ne sont entrez dans la Ligue qu'à la sollicitation de la Cour de Rome & de la Maison d'Autriche. Quant à l'Electeur de Brandebourg, il s'y est laissé engager par une double raison. Il est fortement lié avec le Prince d'O-

range, & ils ont tous deux
resolu d'étendre la Religion
Protestante, moins par zele
que par politique, & seule-
ment parce qu'ils croyent que
par le moyen des Protestans,
ils feront plus aisément
réussir leurs vastes desseins.
Mais le Prince d'Orange qui
n'est rempli que de ses seuls
interests, ne tiendra parole à
personne, & l'Electeur de
Brandebourg aura peut-estre
bien tost sujet de s'en plain-
dre, s'il ne l'a point eu jusqu'à
present. Je ne parle point icy
des Hollandois; leur orgueil

leur attirera toujours beaucoup d'ennemis, & cet orgueil paroist insupportable dans un de leurs écrits, cù ils disent, que les Rois de Macedoine se tenoient fort honorez d'estre Capitaines Generaux des Atheniens, témoin Philippes, Pere d'Alexandre le Grand. Ils ont dit cela à l'occasion du Prince d'Orange, qui demeure encore leur Statouder ou Capitaine General, quoy que pretendu Roy d'Angleterre. Cette vanité n'est rien, si on examine à fond le peu de consideration où doit estre le

Prince d'Orange par son injuste entreprise , & combien sa nouvelle dignité est mal affermie ; mais on ne laissera pas de la condamner comme injurieuse à tous les Souverains de la Terre , si on fait reflexion jusques à quel point est montée la vanité de ces Republicains , qui souffrent qu'on débite publiquement chez eux des Libelles , où l'on voit qu'il se persuadent que les Rois se doivent tenir honorez de les servir & d'estre à leur solde.

Je ne rapporteray plus

qu'un endroit de l'Ouvrage dont je viens de vous faire voir quelques articles. L'Auteur dit en parlant de l'Entrée de M^r de Lavardin dans Rome ; *Le Roy a fait entrer un Capitaine à Rome qui s'est saisi d'un quartier de la Ville, & qui par armes & par violence l'a soustrait à son véritable Souverain.* Cette expression outrée semble nous marquer un Siege , & l'on a peine à lire ces lignes sans avoir envie de demander s'il y a eu beaucoup de sang répandu, & si l'on a fait grand nombre

de Prisonniers. Cependant M^r de Lavardin n'a fait autre chose que prendre possession d'un quartier, dont M^r le Duc d'Estrées, son Predecesseur, a toujours joiüy paisiblement. Il n'a pretendu rien davantage, & comme on n'avoit pas disputé à M^r le Duc d'Estrées ce que M^r le Marquis de Lavardin a occupé, ce Marquis n'avoit pas lieu de se contenter de moins, & le Roy, loin d'avoir rien fait depuis ce temps-là qui ait obligé à rien retrancher des anciens privileges de sa

Couronne ; avoit mérité au contraire qu'on luy en accordast de nouveaux ; ce qui seroit arrivé sous un autre Pontificat , puis qu'il a fait une infinité de choses glorieuses, & utiles à l'Eglise Romaine ; qu'il l'a fait fleurir , & que son zele & ses soins luy ont acquis un plus grand nombre d'Oùailles. Ce Prince , quoy qu'assez payé par la satisfaction intérieure qu'il sent à bien faire , ne veut pas pour cela laisser perdre aucun des droits qu'il a trouvez établis en recevant la Couronne ;

mais il n'a point repandu de sang pour les maintenir, comme il semble que l'Auteur à qui je répons ! veuille faire croire lors qu'il dit , que *M^r de Lavardin* a soustrait par armes & par violence un quartier de Rome à son véritable Souverain. Je diray icy à l'avantage de cet Ambassadeur puis que l'occasion s'en presente , que quoy qu'il ait conservé les Franchises de son quartier , on n'y a sauvé aucun Coupable pendant tout le séjour qu'il a fait à Rome. Les uns n'y ont point esté re-

ceus à cause de l'énormité de ce qu'ils avoient commis, & les autres ne s'y sont point exposez, sçachant que ce Marquis examineroit la nature des crimes avant que de vouloir accorder sa protection, & qu'il la refuseroit à de certains Criminels, à qui l'on ne doit jamais pardonner. Tout s'est passé dans son quartier avec une tranquillité admirable. Il n'y a point eu de desordres; la Maison a paru un lieu de pieté, & le service s'y est fait d'une manière fort édifiante. Quoy

M

qu'il fust accompagné d'un grand nombre de François parmy lesquels il y en avoit beaucoup d'une assez grande jeunesse, il a si bien sceu les retenir dans les bornes du devoir, que Rome a eu plus de sujet de s'en louer que de s'en plaindre. Sa magnificence a esté d'une utilité fort grande au Peuple Romain, qui ne trouve que difficilement le moyen de subsister sous le Pontificat. d'aujourd'huy, à cause des nouveautéz qu'on veut introduire, & de tout ce qu'on tâche d'a-

bolir , ce, qui empesche ce Peuple de travailler à beaucoup de choses qui sont devenues inutiles , & de debiter, ses dentées & ses Ouvrages. M^r de Lavardin n'a pas quitté Rome comme la plupart des Ambassadeurs, qui sont bien souvent chargez de dettes lors qu'ils sortent d'un Etat , & qui font crier les Peuples, en se retirant, sans les avoir acquitées. Chacun a donné de grandes marques de tristesse lors qu'il est party , & les Pauvres dont il faisoit subsister un fort

grand nombre , ont tous pleuré son départ. Ainsi fit la sincere affection des Peuples marque un veritable triomphe sur les cœurs, on peut dire que jamais Ambassadeur n'est sorty de Rome plus triomphant que M^r de Lavardin.

Je n'ay plus à vous parler que d'un Article des affaires de France avec les Souverains de l'Europe , après quoy je viendray à l'Anglererre. Cet article regarde l'insolente déclaration de Guerre du Gouverneur des Pays Bas Espa-

gnols contre la France. Vous avez vû celle du Roy dans ma sixième Lettre sur les Affaires du temps & les raisons que Sa Majesté en donne, qui sont des faits, & non des injures. Il est bon de vous y faire faire reflexion, afin que vous compariez ces deux Déclarations, & que vous examiniez l'honnesteté de l'une pour la Personne du Roy d'Espagne, & les injures qu'un simple Gouverneur ose dire au Roy. Sa Majesté fait voir, que le desir qu'Elle a eu de maintenir la Trêve, s'a portée

142 VII. P. des Affaires
à dissimuler la conduite qu'ont
tenuë les Ministres d'Espagne
dans toutes les Cours des Princes
de l'Europe, où ils ne se sont
appliquez qu'à les exciter à
prendre les armes contre la Fran-
ce. On voit par là l'honne-
steté du Roy, qui accuse les
Ministres Espagnols d'une
chose dont il ne veut pas
croire que le Roy leur Maistre
eust pû estre capable. Sa Ma-
jesté parle ensuite de la Ligue
d'Ausbourg. C'est encore un
fait constant où l'Espagne a
eu part. On a d'abord nié
cette Ligue, & quand on a

vû qu'on ne pouvoit plus disconvenir qu'il n'y en eust eu une, parce que la chose estoit trop connue, on a voulu déguiser le sujet de cette Assemblée, & l'on a dit qu'on ne la faisoit qu'afin de renouveler d'anciennes Alliances qui ne regardoient point la France. En suite on a jugé à propos de lever le masque, sur ce qu'on a cru que l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre donneroit lieu d'accabler la France, & l'on n'a plus gardé de mesures. On a éclaté, on a menacé, &

mille & mille Ecrits ont fait voir que l'on alloit attaquer la France, & qu'on avoit résolu de la forcer malgré elle d'entrer dans une guerre, qui non seulement la feroit déchoir de sa grandeur, mais qui pouvoit mesme l'accabler; & c'est justement dans ce temps-là que Sa Majesté s'est déclarée, après s'estre mise en estat d'éviter l'orage qu'on se preparoit à faire fondre sur ses Etats. Il n'y a rien dans tout ce procédé qui ne soit conforme aux regles de la prudence, de la

politique, & de la justice, & l'Espagne ne peut se plaindre que le Roy l'ait insultée en parlant du Traité d'Ausbourg, puis que c'est un fait presentement avoué, & prouvé, par les armes que les Princes Confederez ont prises en consequence de ce Traité. Le Roy poursuit en marquant qu'il a esté informé de la part qu'a eüe le Gouverneur des Pays-bas, dans l'entreprise que le Prince d'Orange a faite contre l'Angleterre; mais il dit en mesme temps, qu'il ne peut croire que la conduite que se

N

146 VII. P. des Affaires

Gouverneur a tenuë à cet égard, luy eust esté prescrite par le Roy son Maistre, qui par beaucoup de raisons de Religion, de sang, & de seüreté pour les Rois, estoit obligé de s'opposer à une pareille usurpation. Que peut-on trouver en tout cela qui doive choquer le Roy d'Espagne? Quand tout ce que le Gouverneur des Pays-bas a fait de concert avec le Prince d'Orange, luy auroit esté prescrit par Sa Majesté Catholique, le Roy ne l'en accuse point, & ne parle que du Gouverneur des Pays-bas,

qui s'est si ouvertement mêlé de cette affaire, qu'il seroit démenty par toute l'Europe s'il prétendoit le nier, puis qu'il s'est abouché souvent avec le Prince d'Orange, & que leur intelligence a esté remarquée, depuis que ce Prince a usurpé la Couronne d'Angleterre. Il y a une infinité de faits là-dessus, qui estant publics, n'ont pas besoin d'estre rapportez. Le Roy auroit pû pousser les choses plus loin dans sa Déclaration de Guerre, à l'égard de l'intelligence des Espa-

148 *VII. P. des Affaires*
gnols avec le Prince d'O-
range , pour favoriser son
invasion en Angleterre. On
sçait les cabales de l'Ambas-
sadeur d'Espagne à Londres
sur cette affaire. On sçait ce
qu'il a fait pour gagner les
Presbiteriens les uns après
les autres ; qu'il pratiquoit les
plus remuans , & qu'il en
faisoit toujours disner quel-
ques uns chez-luy. Enfin on
sçait que Sa Majesté Britan-
nique le regardoit comme
un de ses plus dangereux
Ennemis. Cependant le Roy
n'a point voulu toucher cet

article , afin d'épargner la
personne du Roy d'Espagne ,
parce qu'un Ambassadeur ne
doit rien faire sans les or-
dres de son Maistre ; il a seu-
lement parlé du Gouverneur
des Pays-bas , qui n'estant
point Ambassadeur , pouvoit
de son chef , par un faux zele
& pour son interest propre
à cause du poste qu'il rem-
plissoit , pousser son intelli-
gence trop loin avec le Prince
d'Orange , dans la pensèe que
son élévation à la Couronne
d'Angleterre , seroit cause
que son Gouvernement des

Pays bas s'aggrandiroit par le moyen des Anglois que ce nouveau Roy envoyeroit en Flandre , pour aider aux Espagnols à prendre beaucoup de Places sur les François.

Le Roy marque dans la suite de sa Déclaration , que le Roy d'Espagne estant obligé par des raisons de religion , de sang . & de secreté pour tous les Rois , de s'opposer à l'usurpation du Prince d'Orange , Sa Majesté avoit esperé de pouvoir porter le Roy Catholique à s'unir avec Elle pour le rétablissement

du Roy legitime en Angleterre, & pour la conservation de la Religion Catholique contre l'union des Princes Protestans, ou au moins à garder une neutralité exacte, si l'estat des affaires d'Espagne ne permettoit pas au Roy Catholique de prendre de pareils engagements. Tout est vray dans cette article, & rien ne scauroit blesser le Prince le plus delicat. On peut demander à un Roy Catholique qu'il veuille s'unir, pour conserver la Religion, contre les Princes Protestans liguez. On peut dire au Roy

152 *VII. P. des Affaires*
d'Espagne qu'il a des raisons
de sang, pour se declarer con-
tre le Prince d'Orange, estant
ce qu'il est au Roy d'Angle-
terre, & on a pu ajouter qu'il
y est obligé pour la seureté
de tous les Rois, puis qu'il
s'agit d'un Roy détrôné par
une Republique, & par une
Republique ennemie des Sou-
verains, & qui ne pouvant
les abaisser comme elle sou-
haiteroit, a souvent voulu
estre arbitre de leurs demeslez
afin de pouvoir s'élever au
dessus d'eux. Le Roy a donc
pû solliciter l'Espagne de

s'unir avec luy contre cette fiere Republique ; mais son honnesteté a esté encore poussée plus loin , comme vous venez de voir dans le mesme article , puis que Sa Majesté ne demande au Roy Catholique qu'une Neutralité exacte, en cas que l'estat de ses affaires ne luy permette pas de prendre d'autres engagements. La fuite de la Declaration est un peu plus forte, mais ce qu'elle contient fait voir que le Roy a esté contraint d'en user ainsi. Voicy ce qui s'y trouve en parlant du Roy d'Espagne.

154 VII. P. des Affaires

Sa Majesté luy a fait faire pour cet effet différentes propositions, depuis le mois de Novembre dernier, qui ont esté bien receuës, tandis que le succès du Prince d'Orange a paru douteux, mais ces favorables dispositions ont disparu dès que l'on n'a plus parlé que de guerre contre la France. Sa Majesté a appris en mesme temps que l'Ambassadeur d'Espagne en Angleterre voyoit journellement le Prince d'Orange, & le sollicitoit de faire que les Anglois declarassent la guerre à la France; que le Gouverneur des Pays-bas Espagnols levoit

des troupes avec empressement ; qu'il promettoit aux Etats Generaux de les joindre aux leurs au commencement de la Campagne, & les sollicitoit aussi-bien que le Prince d'Orange à faire passer des Troupes en Flandre pour le mettre en estat de faire la guerre à la France. Le Roy ne pouvoit moins faire que d'exposer l'estat veritable où estoient les choses. Ils n'y a que des faits dans cet Article , rien n'y est injurieux ; & l'on ne sçauroit s'en offenser, à moins que d'estre choqué de la verité ; mais si l'Espagne fait

mal, ce n'est pas la faute du Roy Tres-Chrestien; elle ne doit s'en prendre qu'à elle-mesme. Le Roy se trouve indispensablement obligé de declarer la guerre, parce que ses Ennemis le veulent surpré- dre, & qu'il sçait qu'ils tien- nent leurs desseins cachez jus- qu'à ce qu'ils soient en estat d'agir. Ainsi Sa Majesté ne sçauroit se dispenser de faire voir les raisons qui la forcét à les prevenir. Vous venez d'en lire une partie, voicy les au- tres. Je sçay qu'elles vous sont déjà connuës; mais je me vois

obligé de les rapporter encore icy, à cause de la réponse que je fais à chaque Article, & qu'il est nécessaire que l'article, & la réponse se trouvent ensemble. Tous ces avis ayant fait juger à Sa Majesté qu'il estoit de sa prudence de sçavoir à quoy s'en tenir, Elle a donné ordre au Marquis de Rebenac, son Ambassadeur à Madrid, de demander une réponse positive aux Ministres du Roy Catholique, luy offrant la continuation de la Trêve, pourveu qu'il voulust s'obliger, en gardant une neutralité exacte, de ne

158 VII. P. des Affaires
secourir directement ny indire-
ctement les Ennemis de Sa Ma-
jesté ; mais les mauvais conseils
ayant prévalu, Sa Majesté a
esté informée que la resolution
avoit esté prise de favoriser
l'Usurpateur d'Angleterre, &
de se joindre aux Princes Pro-
testans. Sa Majesté a appris aussi
presqu'en mesme temps, que les
Agens du Prince d'Orange ont
touché des sommes considerables
à Cadix & à Madrid, que les
Troupes de Hollande & de
Brandebourg sont entrées dans
les principales Places des Espa-
gnols en Flandre, & que le

Gouverneur des Pays-bas pour le Roy Catholique faisoit solliciter les Etats Generaux de faire avancer leur Armée sous Bruxelles. Tous ces avis joints à la réponse que le Marquis de Rebenac a receüe à Madrid ne laissant à Sa Majesté aucun lieu de douter que l'intention du Roy Catholique ne soit de se joindre à ses Ennemis, Sa Majesté a cru ne devoir pas perdre de temps à prevenir ses mauvais desseins, & a resolu de luy declarer la guerre tant par mer que par terre, &c.

Il faut estre bien injuste

pour se plaindre du procédé du Roy en ce rencontre. Ce Prince veut sçavoir à quoy s'en tenir. Il demande une réponse positive, il offre la continuation de la Treve pourveu qu'on garde une neutralité exacte, & qu'on ne secoure directement, ny indirectement ses ennemis. On ne l'accepte pas; on veut donc les secourir, & par conséquent on est resolu de faire la guerre. Le Roy n'en accuse point Sa Majesté Catholique, & dit que les mauvais conseils ont prévalu, après

quoy il fait voir toutes les resolutions qui avoient esté prises touchant cette guerre; que le Prince d'Orange a receu de l'argent des Espagnols, & que toutes les Places de Flandre sont remplies des Troupes de ses Ennemis. Enfin le Roy fait connoistre que toutes ces choses, & la réponse faite à Madrid à M. de Rebenac l'engagent à prévenir le Roy Catholique, & à luy declarer la guerre; il le fait par la Declaration que vous venez de lire, mais il n'en use pas ensuite avec la



rigueur que marquent les
Ecrivains de Hollande. Après
que cette Declaration a esté
faite, les François arrestent
dans quelques-uns de nos
Ports plusieurs Bâtimens Es-
pagnols que la Treve y avoit
fait aborder, mais il envoie
aussi-tost ses ordres pour les
faire relâcher, ne voulant pas
que l'on en retienne aucun
jusqu'à ce que tous les Sujets
de Sa Majesté Catholique
ayent pû apprendre cette De-
claration. Voila de quelle
maniere le Roy en a usé.
Voyons le procedé que l'on

a tenu à son égard. Pendant que l'Espagne consulte comment elle formera sa Déclaration de guerre, & qu'on en dresse plusieurs projets, qui sont leus dans son Conseil, Don Antonio Agourto, cy-devant Mestre de Camp, & devenu Marquis de Castanaga depuis qu'il est Gouverneur de Flandre, en fait une en son particulier. Je passe par dessus ce procédé irregulier, ne comprenant pas pourquoy un simple Gouverneur fait une Déclaration en son nom, sur tout avant que le Roy son

O ij

Maistre en ait fait une au sien , pour l'envoyer dans toutes les Terres de son obeissance , où les Gouverneurs la font publier ensuite. Je croy qu'on a trouvé cet expedient pour dire plus d'injures à Sa Majesté , & pour en diversifier la maniere. Quoy qu'il en soit , voicy l'insolente Declaration du Gouverneur des Pays-bas , que je ne crains point de faire voir , parce qu'elle doit plus faire de honte à son Auteur , que de tort à la gloire du Roy, n'estant remplie que

de faussetez qu'il est aisé de combattre, & qui pourroient se détruire d'elles mesmes, sans qu'on y fist de replique. Enfin la Déclaration du Roy est toute prudente, & pleine d'égards pour Sa Majesté Catholique. Ce sage Monarque épargne la personne Royale, & quand il est obligé de marquer ce qui le porte à faire cette Déclaration, parce qu'on ne doit pas entreprendre une guerre sans en avoir de fortes raisons, il ne cite que des faits & non pas des faussetez, comme le Marquis

166 VII: P. des Affaires
de Castanaga, qui ne dit que
des injures, ce qui fait connoître
la difference d'un Roy qui
parle & d'un simple Sujet;
un Roy ne parlant jamais
qu'avec moderation, & sans
invectives, quand mesme il
a de justes sujets de se plain-
dre. Mais le Gouverneur des
Pays-bas veut se vanger de
ce qu'on a de trop bons yeux
en France, & qu'on y a dé-
couvert l'étroite liaison qu'il
a avec le Prince d'Orange,
dans laquelle il a mal à pro-
pos engagé le Roy son Mail-
tre pour ses interrests parti-

culiers ; croyant ; comme je l'ay déjà dit , qu'il verroit accroistre l'étendue de son Gouvernement par le moyen de ce Prince , & risquant par là de faire perdre ou ruiner une partie de ceux de Sa Majesté Catholique.

Quoy que je vienne de vous marquer que le Roy n'a cité que des faits pour justifier sa Declaration de guerre , il pouvoit la faire publier , sans donner toutes ces raisons , & l'on peut dire qu'elle n'est presque faite , que dans la veüe d'empescher que les

Sujets ne se laiffassent fup-
prendre , puis que les Espa-
gnols avoient refolu cette
guerre quand le Roy l'a de-
clarée, & que l'on avoit déjà
receu les Ennemis du Roy
dans leurs Places.

Je viens à la Declaration
faite par le Gouverneur des
Pays-bas. En voicy les termes.
Vous la pouvez confronter
avec celle du Roy, que je vous
ay déjà envoyée entiere, &
que vous venez encore de lire
par articles feparez.

OR-

ORDONNANCE

De Dom Antonio Agourto,
Marquis de Castanaga,
Gouverneur des Pays-bas.

A Prés tous les Traitez de
Paix & de Treve si re-
ligieusement observez par le Roy
Catholique nostre Souverain, &
si legèrement enfrayts, si volon-
tairement rompus, & si teme-
rairement violoz par la France,
par une infinité d'Actes qui'l se-
roit superflu de rapporter, estant
surabondamment connus à toute
l'Europe, aussi-bien que son
ambition qui la devore, Sa Ma-

P

jesté qui avoit tant est de moderation, en veüe de conserver la tranquillité publique, se trouve par un nouvel attentat recompensée d'une injuste Déclaration de Guerre que le Roy Tres-Chrétien a fait publier le 15. du mois dernier, destituée de raisons & de pretextes legitimes. Elle est injurieuse à Sa Majesté, s'efforçant de faire passer pour un scandale les Alliances qu'Elle peut avoir avec les Princes & Etats voisins, quoy qu'elles ne tendent qu'à assseurer le repos de la Chrétienté, & à l'avantage de ses Etats, pendant que les Armes de

France desotent inhumainement
 & avec des cruantez & des
 barbaries inouïes tous les Etats
 de l'Empire, sans aucun égard
 aux Loix de Religion, non plus
 qu'à celles de la Guerre ny au
 droit sacré des Capitulations,
 & que ses Ministres employent
 toute sorte de moyens pour trou-
 bler l'harmonie de la Chrestienté,
 & attirer toutes les forces Otoma-
 nes à la destruction de la Hongrie,
 & traverser en mesme temps la
 conclusion de la Paix entre S. M.
 Imperiale & les Hauts Alliez
 avec la Porte. Or comme S. M.
 se trouue attaquée si injustement

Et Nous, voulant employer tous les moyens que nous avons pour la gloire & pour le bien de ses Sujets, & par le principe d'une juste défense, nous esperons que Dieu benira les bonnes & saintes intentions de Sa Majesté. C'est pourquoy nous ordonnons & commandons à tous Generaux, Gouverneurs, Commandans, Chefs & autres Officiers Militaires, & Soldats tant de pied que de cheval, de quelque Nation qu'ils soient, & à tous autres Officiers & Sujets de S. M. de s'opposer de toutes leurs forces aux Sujets de France;

leur courre sus, & faire contre eux tous actes d'hostilité tant par Mer que par Terre, comme contre nos Ennemis, Agresseurs & Infracteurs des Traitez. Ordonnons à tous Sujets & Vassaux de Sa Majesté qui se trouvent en quelque lieu de la Domination de France, d'en sortir dans quinze jours de la datte de cette Ordonnance, & de ne tenir aucune correspondance, communication ou commerce avec les Sujets de France sans nostre permission expresse à peine de la vie. Déclarons en outre tous les biens meubles & immeubles, rentes,

174 VII. P. des Affaires
revenus, droits, actions, &
effets situés dans les dépendances
de nostre Gouvernement, appar-
tenans aux François, confisquez
au profit de Sa Majesté, & or-
donnons à tous François naturels
& autres Sujets de France qui
sont en ce Pays, d'en sortir avec
leurs Femmes, Enfans & Fa-
milles dans huit jours de la pu-
blication de la presente Ordon-
nance, à peine d'estre faits Pri-
sonniers de guerre; deffense à
tous Sujets de Sa Majesté de
donner retraite à aucuns Fran-
çois à peine de mille paracons
d'amende pour la premiere fois.

de deux mille pour la seconde,
 & de trois mille pour la troi-
 sième avec correction arbitraire,
 la moitié au profit du Dénonciant
 teur, & le reste pour l'Officier
 du lieu où la capture se fera. Or-
 donnons que cette presente Or-
 donnance soit lue & publiée
 dans les lieux accoutumés, afin
 que personne n'en pretende cause
 d'ignorance. Donné à Bruxelles
 le 3. May 1689. Signé le Mar-
 quis de CASTANAGA, &c.

Si je croyois que cette De-
 claration pust produire quel-
 que mauvais effet, mesme

176 VII. P. des Affaires
dans les esprits les plus dis-
posés à recevoir, legerement
les premieres impressions, je
ne vous l'envoyerois pas; mais
je suis persuadé qu'il faut estre
bien ignorant dans les affaires
du monde pour y ajoûter foy,
& que les moins habiles en
sont si bien éclaircis, qu'il
n'y a personne qui n'en soit
assez instruit, pour connoistre
à fond les faussetez de cette
Ordonnance.

Les premieres lignes ne
sont que des paroles qui ne
prouvent rien, ou plutôt un
amas d'injures. On dit que le

Roy a enfraint, rompu, & violé des Traitez, & tous ces trois mots qui ne signifient que la mefme chofe, eftant accompagnez de beaucoup d'autres, on veut furprendre l'efprit du Lecteur par cette exposition qui femble renfermer beaucoup de chofes, & qui neanmoins ne veut rien dire, finon que le Roy a enfraint des Traitez. Cela ne convainc de rien, non plus que l'ambition dont on dit enfuite que ce Prince eft devoré. On ajoûte qu'il feroit fuperflu de rapporter une

178 VII. P. des Affaires
infinité d'actes pour le prouver ;
toutes ces choses estant surabon-
damment connuës à toute l'Eu-
rope. J'avoüe que les Ennemis
du Roy ont remply l'Europe
d'un nombre presque in-
croyable d'écrits injurieux ,
qui contiennent une infinité
de choses fausses , de faits
supposez , de visions folles ,
& de projets de Monarchie
universelle , à laquelle on
veut que la France aspire ;
qui est une chimere inventée,
qui n'a pas la moindre om-
bre de vray-semblance , tou-
tes les actions du Roy bien

loin de marquer un pareil dessein, ayant dû faire croire qu'il en avoit des sentimens tout contraires, puis qu'un Prince qui se dépoüille d'une partie de ses Conquestes pour donner la Paix à l'Europe, & qu'on public qui ne vouloit point de guerre lors qu'on l'a forcé de la faire, est bien éloigné d'aspirer à la Monarchie universelle, à moins que ce ne soit à celle des cœurs, ou qu'il ne soit possible de l'obtenir par tout ce qui luy est opposé, puis qu'on n'y parvient pas en rendant des Places à ses

Ennemis, & en ne voulant point de guerre, comme tous les Ecrits de Hollande le publient dans le mesme temps qu'ils disent que le Roy aspire à la Monarchie universelle. Comment peut-on accorder deux choses si differentes, & si opposées, & les mettre dans les mesmes écrits? Il faut avoir beaucoup de malice, ou beaucoup d'aveuglement, ou mesme tous les deux ensemble, pour avancer des choses si seditieuses & si éloignées du sens commun, mais on ne s'en met pas en peine.

pourveu qu'on satisfasse l'en-
vie qu'on a de noircir les plus
belles actions du Roy , &
qu'on vienne à bout de sur-
prendre les plus credules , &
les plus mal intentionnez
pour la France. Voilà à quoy
M^r d'Agourto renvoye le
Public en disant, que tout ce
qu'il impute au Roy est con-
nu par toute l'Europe aussi bien
que l'ambition qui le devore ;
mais il devoit s'expliquer par
des faits , & citer quels sujets
de plainte le Roy a donnez à
l'Espagne depuis la Treve
conclue pour vingt ans. Il n'y

182 *VII. P. des Affaires*
en a aucun puis qu'on n'en
allegue point, & qu'on n'en
suppose pas mesme. Il est
vray qu'elle a crû en avoit un
depuis la paix de Nimegue,
& que la prise de Luxem-
bourg luy tient au cœur,
mais cela ne peut s'appel-
ler infraction, & l'affaire a
esté debatue & decidée. Le
Roy d'Espagne estoit obligé
par le Traité de Nimegue,
de donner au Roy quelques
Chastellenies, qui l'accom-
modoient fort, & dont il
ne pouvoit se résoudre à se
désaisir. Le Roy d'en pressa.

Sa Majesté Catholique apporta des delais. Le Roy fit connoistre qu'il assiegeroit Luxembourg, & qu'il le prendroit pour équivalent. Cette menace n'échauffa point la froideur des Espagnols, qui croyent toujours qu'en temporisant, ils viendront à bout de ce qu'ils souhaitent. Cette politique leur réussissoit autrefois, mais elle n'est pas de saison sous le regne du Roy, Sa Majesté fatiguée de tant de delais, & voyant le but des Espagnols, & que la Conference établie

184 *VII. P. des Affaires*
à Courtray pour terminer
cette affaire ne décidoit rien,
assiéga Luxembourg, & le
prit. L'affaire s'accommoda,
& le Roy eut cette Place pour
équivalent des Terres & des
Chastellenies que le Roy
d'Espagne estoit obligé de
donner à la France par le
Traité de Nimegue. Les Ecri-
vains de Hollande se dé-
chaisnerent ; c'estoit une
chose inouïe dans leurs Ecris,
on estoit en paix, & le Roy
avoit pris une Place sans de-
clarer la guerre. C'est pour-
estre celle de toutes les ac-

riens du Roy qui le couvrira
le plus d'une veritable & so-
lide gloire. Elle est accom-
pagnée d'un si grand fond
de bonté & de generosité
qu'on ne peut l'examiner sans
en demeurer d'accord; mais
il faut pour cela la vouloir
voir dans toute son étendue,
& ne pas fermer les yeux &
l'oreille à la verité, comme
font ceux qui n'écrivent que
pour tâcher de l'empoison-
ner. Le Roy prit Luxembourg
sans avoir auparavant déclaré
la guerre, afin de montrer
qu'il ne cherchoit point à

rompre la Paix, & qu'il ne vouloit certe Place que pour l'équivalent qu'on estoit obligé de luy donner. On répondra à cela qu'on devoit se saisir de ce qui luy estoit dû par le Traité de Paix, & ne point assiéger Luxembourg, mais il auroit fallu entrer dans le cœur de la Flandre avec une Armée, ce qui auroit trop alarmé les États voisins, & leur auroit fait prendre les armes, ainsi qu'aux Espagnols. Il n'en auroit pas fallu davantage pour faire craindre toute l'Europe, & causer la rupture de la Paix que le

Roy estoit resolu de maintenir, & que le Prince d'Orange, qui se trouvoit alors sans employ, & par consequent sans pouvoir, cherchoit à faire rompre, de quoy il seroit venu à bout, si les Troupes de Sa Majesté se fussent approchées des Places des Etats Generaux. Ainsi on peut dire que le Roy en a usé dans cette occasion avec une prudence & une bonté inconcevable à l'égard de toute l'Europe, dont il ne vouloit point troubler le repos. Il prend l'équivalent de ce qui

2. Q ij

luy est deu, & la moderation le porte à ne pas declarer la guerre, quoy qu'il eust un juste & specieux pretexte de le faire, & qu'il fust en estat de se rendre maitre de la plus grande partie de l'Europe. Il est certain que s'il avoit voulu se servir de ses avantages, & étendre ses Conquestes, il le pouvoit, puis que toute l'Allemagne estoit alors assez embarrassée à repousser les Turcs, dont la puissance estoit encore formidable, & donnoit beaucoup d'occupation aux Alle-

mans, quoy que ces Infidelles eussent levé le Siege de Vienne. C'est sur quoy il est à propos de faire reflexion, puis qu'on ne doit porter jugement de rien sans examiner les temps, les lieux, & les circonstances qui rendent les mêmes actions différentes, & qui montrent qu'on en peut juger différemment. Ce que je rapporte de la moderation du Roy en cette occasion, est un fait qui ne scauroit estre contesté, & j'en ay pour témoin la Ville d'Amsterdam, qui entra prudemment dans

190 *VII. P. des Affaires*
les sentimens de Sa Majesté,
& sauva l'Europe en empes-
chant la guerre que le Prince
d'Orange tâchoit d'allumer,
& que le Roy vouloit éviter,
quoy qu'il fust hors de doute
qu'elle luy devoit estre avan-
tageuse. Le Traité de Nimè-
gue portoit, Que si la France
attaquoit l'Espagne, les Hol-
landois luy enuoyeroient un
secours de seize mille hom-
mes. Le Prince d'Orange
vouloit qu'on fournist ce se-
cours, afin d'embarquer la
guerre, de se faire des Crea-
tures en disposant des Charges,

& de remplir ses coffres en ordonnant des fonds. Il ne se mettoit pas en peine s'il donneroit par là occasion à la France de faire de grâdes conquestes, ce qui luy auroit esté aisé, puis que tous les Princes d'Allemagne estoient occupez contre les Turcs. Il ne consideroit que luy seul, & croyoit que plus les Etats seroient embarassez dans cette guerre, plus il leur seroit necessaire. Il avoit gagné les principaux de la Province de Hollande, qui craignant la malheureuse destinée de ceux

192 *VII. P. des Affaires*
qui avoient pris soin de leurs
affaires, quand ce Prince avoit
commencé à commander
leurs Troupes, avoient con-
senty par force à ce qu'il avoit
voulu ; mais la Ville d'Am-
sterdam, prudente, & pleine
d'une genereuse fermeté, ad-
mira la moderation du Roy,
qui ne vouloit point profiter
des grands avantages que la
fortune luy presentoit, & elle
refusa son consentement à la
levée des seize mille hommes,
malgré toutes les menaces du
Prince d'Orange ; elles fu-
rent si grandes que la Ville
donna.

donna des Gardes à M^r Van-Beuninguen son Bourgmestre, dont elle croyoit la vie en peril. Voilà des faits connus, & auxquels il n'y a point de replique. Les Ecrivains de Hollande ne peuvent les ignorer, & ils devroient rendre plus de justice au Roy là dessus, aussi bien que le Gouverneur des Pays bas, qui ne peut parler que de l'affaire de Luxembourg, lors qu'il dit avec tant d'exageration & tant de paroles inutiles, que le Roy enfraint les Traitez, mais il n'ose expliquer quels

R

Traitez, parce qu'il se trouveroit fort embarrassé à les marquer. Il se contente de dire que ce seroit inutilement qu'on rapporteroit ce qui est connu de toute l'Europe, & se repose touchant tout ce qu'il avance sans oser entrer dans aucune explication faite de preuves valables, sur les Libelles, qui pour plaire aux Puissances jalouses de la gloire de Sa Majesté, ont toujours empoisonné tout ce qu'Elle a fait de grand. Mais comme par le moyen de ces Libelles seditieux toute l'Eu-

rope retentit des infractions que l'on prétend avoir esté faites par le Roy, il faut voir si pendant qu'on en impose d'imaginaires à ce Monarque dans toutes les Declarations de guerre, on ne peut pas faire voir que l'Empereur, le Roy d'Espagne, & la Hollande ont véritablement enfreint des Traitez de Paix.

En 1667. le Roy estant en guerre avec les Espagnols, & en paix avec la Hollande, les Hollandois donnerent des marques d'une ingratitude dont l'Histoire auroit pei-

ne à fournir de pareils exemples. Il y avoit près de cent ans que la Paix duroit entre la France , & ces Republicains, c'est à dire que depuis le temps que les sept Provinces s'étoient unies , ils n'avoient jamais eu que des sujets de se louer de la France , dont ils avoient toujours esté secourus dans leurs pressans besoins quoy qu'ils en eussent souvent mal usé. Enfin l'on peut dire qu'ils luy devoient toute leur éclat , & la bonne situation où se trouvoient leurs affaires, puis que son al-

fiance les ayant mis à couvert de toutes les insultes de leurs Ennemis , ils avoient eu le temps , sous l'ombre de sa protection , d'établir & de faire fleurir leur commerce , à quoy rien n'est plus opposé que la guerre. C'est ce qui a fait déchoir cette Republique des deux tiers depuis l'année 1672. qu'elle s'est attiré des guerres & des Maîtres , qui luy ont fait voir que les ingrats se repentent tost ou tard. Elle estoit dans son plus haut point d'é-

198 *VII. P. des Affaires*
levation, & dans l'état florissant que je viens de vous marquer, lors qu'elle devint jalouse du Monarque à qui elle devoit sa tranquillité & sa grandeur, & que pour arrêter le cours des Conquestes de ce Prince, elle fit une Ligue avec l'Angleterre, & la Suede qui fut nommée *la Triple Alliance*. Ces trois Puissances devoient agir contre celuy des deux Rois qui ne mettroit pas les armes bas, c'est à dire que cette Ligue estoit directement contre la France, parce que l'Espagne

n'avoit pas assez de force pour luy résister , de sorte qu'elle estoit d'intelligence avec ces deux Couronnes , & cette Republique , pour empêcher par ce stratagême que la France ne fist davantage de Conquestes sur elle. L'affaire réussit comme la Hollande qui en avoit fait le projet, l'avoit souhaité , & la France ne se trouva pas en état de parer un coup si inopiné , & que toute la prudence humaine n'auroit pas dû prévoir , parce qu'elle n'avoit aucun sujet de se défier des Hollandois ,

R iij

ny de croire qu'ils pussent estre ingrats jusqu'au point d'en user si lâchement, avec un Etat à qui ils avoient de si grandes obligations, & qui estoient cause que leur Commerce estoit florissant. On peut juger si des gens qui se sont noircis par un procédé si injuste & si ingrat, ont droit d'acuser la France d'infraction, sur tout à leur égard. Ces Republicains enflés d'un orgueil aussi insolent, & aussi insupportable que teméraire, firent frapper une Médaille, où

L'on voyoit Josué qui arrestoit le Soleil, par allusion au nom de Van-Beuninguen, qui s'appelloit Josué, & dont les Negociations avoient réüssi dans la triple Alliance formée pour arrester les progrès du Roy, que l'on regardoit en cette occasion comme le Soleil, à cause que cet Astre fait le corps de sa Devise. Leurs Ecrivains flatterent leur vanité, ils se plurent dans leur orgüeil, & ils le pousserent plus loin en faisant frapper la Medaille que l'on appelle, *de assertis. le-*

gibus, par laquelle ils se déclaroient défenseurs des Loix, marquant qu'ils les avoient rétablies & assurées, & qu'ils estoient Arbitres des Rois. Ils estoient enfin devenus insupportables à tous les Souverains de l'Europe, par cette vanité outrée, lors que le Roy. s'allia contre eux avec l'Angleterre en 1672. afin de vanger la Majesté des Rois méprisée. Ce Monarque se souvenoit encore du procédé injuste, pour ne pas dire scelerat, qu'ils avoient tenu à son égard en 1667. & son

ressentiment ne pouvoit estre blâmé. On sçait avec combien de vigueur cette Guerre fut poussée , & que la Repulique de Hollande receut les coups qu'elle meritoit , & dont elle n'est pas encore bien guerrie. L'Espagne qui connoissoit que la France ne luy déclareroit point la Guerre , & qui en avoit une parole bien assurée, ne put s'empescher de rompre avec elle , sans en avoir aucun pretexte , & sans en pouvoir donner. Aussi payat-elle cher l'infraction qu'elle osa faire à la Paix. Le Roy

204 *VII. P. des Affaires*
irrité de son procédé , pour-
fuit les Hollandois avec
moins de chaleur , & tourna
contre elle la meilleure partie
de ses armes , pour la punir
d'avoir osé l'attaquer, je pour-
rois dire si lâchement , si je
parlois comme le Gouverneur
des Pays bas ; mais je garde
plus de respect pour les Testes
Couronnées. Le procédé des
Espagnols fut extrêmement
blasmé , mesme des Puif-
sances qui supportoient impa-
tivement la gloire du Roy ,
& qui souhaitoient de voir
la France abatuë. On s'éton-

noit qu'un Monarque que le sang , & d'étroites alliances unissoient au Roy, se fust déclaré contre luy , pour empêcher la perte des Hollandois , qu'il ne devoit regarder que comme des Sujets Rebelles , qui s'estoient soustraits de son obeïssance. Les Espagnols eurent bien-tost lieu de s'en repentir. Le Roy emporta leurs meilleures Places , qui luy sont demeurées depuis ce temps-là , & l'Espagne en est au desespoir. Cette perte est cause qu'elle veut autant de mal au Roy , que si elle n'a-

206 *VII. P. des Affaire*
voit pas déclaré la Guerre en
ce temps-là, de mesme qu'elle
vient de faire encore aujourd'uy.
Cependant on éclate
en injures contre le Roy ; on
le traite d'infraacteur ; on ne
veut point faire reflexion
qu'on l'a toujours attaqué,
& ses Victoires causant de
noirs chagrins à ses Ennemis,
luy attirent tous les mauvais
traitemens dont les libelles
sont pleins. On se console par
là des pertes qu'on fait , &
parce que la France est sage ,
& qu'elle ne repousse point
les injures par d'autres injures,

on se sert de l'avantage que l'on a d'écrire seul, & le plaisir de n'estre point contredit fait croire qu'on a raison.

L'Empereur qui fait tant de bruit aujourd'huy, & qui s'emporte aussi contre la France dans ses injurieuses Declarations de guerre, après avoir fait une Ligue avec un Usurpateur qui a déjà couté si cher à la Religion Catholique, que cette Ligue doit encore faire beaucoup souffrir, n'a pas épargné la France quand il s'est agy de donner secours aux Hollan-

dois , quoy que loin de s'en
devoir montrer l'Ennemy ,
il eust tout sujet de se louer
d'elle , n'ayant eu aucun dé-
mêlé avec les François depuis
que le Roy luy avoit envoyé
les Troupes , qui empesche-
rent la ruine de l'Empire à la
Bataille de S. Godard. Ainsi
l'Empereur avoit encore à Sa
Majesté cette obligation tou-
te entiere lors qu'il l'attaqua
injustement dans la guerre
de 1672. Le Roy eut alors
pour surcroist d'Ennemis ,
non seulement toute la Mai-
son d'Autriche , mais enco-

re la plus grande partie des Princes d'Allemagne, que Sa Majesté Imperiale fit entrer dans cette guerre, seulement pour empêcher la perte des Hollandois que la Maison d'Autriche devoit haïr, puis qu'elle en estoit bravée tous les jours, mais sa politique luy fit trouver à propos de les défendre, quoy qu'elle ne les aimast pas, & qu'elle eust de grands sujets de s'en plaindre. Elle pensa au contraire qu'il estoit de ses interets d'attaquer la France malgré les obligations recen-

S

tes qu'on luy avoit, & qui sont telles qu'il est certain que l'Histoire en parlera éternellement. Elle avoit sauvé l'Empire, & l'on ne trouvoit aucun pretexte pour s'armer contre elle, si ce n'est que la politique ne souffroit pas qu'on la laissast agrandir, & que la gloire du Roy commençoit à donner de l'ombrage, mais enfin il falloit plustost l'attaquer injustement que de souffrir qu'elle s'augmentast. Cependant, le croiroit-on? Ce sont-là les Puissances qui parlent au-

jourd'huy si haut contre la France, & qui l'accusent d'infraction dans leurs injurieuses Declarations de guerre, après l'avoir elles-mêmes attaquée si injustement dans celle de 1672. comme je viens de vous le faire connoître. Si le Roy en avoit fait alors autant, & s'il avoit attaqué des Princes, à qui il auroit dû la Couronne, sans en avoir eu d'autres raisons que celle de ne vouloir pas permettre leur agrandissement, & d'être jaloux de leur gloire, on auroit veu un torrent

S ij

212 *VII. P. des Affaires*
d'écrits; qui auroient déchiré la réputation de ce Monarque; & toute l'Europe auroit esté remplie de ces libelles.

Le Turc ayant peu de temps après déclaré la guerre à l'Empire; le Roy eut occasion de s'en vanger; cependant la grandeur de son ame ne luy permit pas d'écouter le moindre ressentiment. Il marqua au contraire qu'il estoit véritablement touché des malheurs dont il voyoit que les Othomans menaçoient l'Empire; il fit connoistre qu'il

Peust secouru si on luy eust demandé des Troupes, & il souffrit que l'élite de sa Noblesse alast combattre dans celles de l'Empereur. Il fit plus encore. M^r le Maréchal de Crequi commandoit une Armée devant Luxembourg, & cette Place estoit menacée d'un Siege, si les Espagnols ne remettoient entre les mains de Sa Majesté ce qu'ils estoient obligez de luy donner par le Traité de Nimègue, mais ce Prince oublia ses interests & la justice qu'on luy devoit, si-tost qu'il vit

l'Empire attaqué, & M^r le Maréchal de Créqui receut une Lettre qui a esté renduë publique, & par laquelle Sa Majesté luy ordonnoit de retirer ses Troupes de devant Luxembourg, pour ne donner aucun ombrage à l'Empire, & pour ne point empêcher qu'il ne tournast toutes ses forces contre l'Ennemi commun de la Chrestienté. Le Siege de Vionne fut levé, & Neuhausel pris par les Allemands. Ils devinrent fiers & insupportables; ils parlerent avec mépris des François qui

ne les avoient pas secourus. Cependant ils ne l'avoient pas voulu, & avoient envoyé demander du secours dans toutes les Cours de l'Europe, à l'exception de celle de France. Les injurieux & seditieux Libelles de Hollande commencerent à paroistre, & on voulut noircir la gloire du Roy, en marquant qu'il n'avoit donné aucun secours à l'Empire. Comment auroit-il pû en envoyer, puis qu'en n'en demandant pas, on avoit assez marqué qu'on n'en vouloit point. On avoit

216 *VII. P. des Affaires*
des raisons pour cela ; on
ſçavoit que les François bril-
leroient par tout où ils ſe-
roient , & que tous les avan-
tages qu'on remporteroit, ſe-
roient dûs à leur valeur. On
l'appréhendoit , & l'on aima
mieux expoſer l'Empire à ſon
entière ruine , que d'avoir le
chagrin de voir triompher
la France , & de luy devoir
ce qu'on auroit eſté ſeur d'ob-
tenir par leur ſecours. L'eſprit
des Allemands eſtant dans
cette ſituation, jugez de quel-
le maniere les Troupes de
France auroient eſté receues,
ſi

si on en eust envoyé malgré eux, & si on n'auroit pas dû apprehender qu'on ne les eust traitées comme ennemies. On auroit eu quelque raison de le faire, sans que les François eussent esté en droit de s'en plaindre, puis que leurs Troupes feroient entrées dans un País où elles n'auroient pas esté demandées. Les Espagnols voyant que les Allemands commençoient à ne plus craindre les Turcs, commencerent aussi à ne plus apprehender les François. Ainsi ils ne voulurent entendre à leur

T

donner ny ce qui leur estoit dû par le Traité de Nimègue, ny l'équivalent. Le Roy voyant la fermeté des uns & des autres, & que l'on commençoit mesme à le menacer de faire la paix avec le Turc pour fondre dans ses Etats, jugea à propos de faire retourner ses Troupes devant Luxembourg, & enfin, de prendre cette Place pour l'équivalent des Chastellenies qu'on s'estoit engagé de luy livrer. Voilà des faits historiques, dont il n'y a personne qui puisse disconvenir. Si tous

les faiseurs de Libelles estoient obligez de dire ainsi des choses veritables, leurs E-crits ne paroistroient pas en si grand nombre. On n'en voit point qui ne se déchaînent contre la pretenduë ambition du Roy, à qui ces Auteurs imputent de vouloir tout envahir, quoy qu'on le force pourtant à faire la guerre. Ils éclatent après en menaces, & font ensuite des raisonnemens à perte de vûë, sur le malheureux état où les Alliez vont mettre la France, & voilà en quoy consistent

tous ces Ecrits, qui ne contiennent la plupart que des éloges du Prince d'Orange, & de longs raisonnemens sur l'avenir; ainsi on n'y parle d'aucuns faits, si ce n'est des grands exploits qu'on présume que feront les Alliez; & ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on voit chaque semaine un nombre presque infiny d'Ecrits de cette nature, qui ne disent tous que la même chose; mais enfin il ne faut qu'un peu de bon sens pour découvrir que la Maison d'Autriche se voyant puissante dans l'un &

dans l'autre monde, & possédant l'Empire, & divers Royaumes, & grands Etats dans l'Europe, a souffert impatiemment que le Roy ait tiré assez de forces du seul Royaume de France, pour remplir toute la terre du bruit de son nom. Le Pape né Sujet du Roy d'Espagne, & dont le premier Ministre est Genois, c'est à dire, presque Espagnol, est entré dans tous les desseins de la Maison d'Autriche. Ils ont voulu abaisser la France, & voyant bien qu'ils ne pourroient en

222 *VII. P. des Affaires*

venir à bout tant que le Roy d'Angleterre seroit Amy de Sa Majesté, ils ont cherché à le détacher de ses interests, sans le pouvoit faire. L'Electorat de Cologne a vaqué pendant ce temps, & l'Empereur n'ayant point voulu qu'il fust rempli par une personne attachée au Roy, le Pape l'a assuré qu'il ne souffriroit jamais que M^r le Cardinal de Furstemberg fust Electeur. Deux Elections Canoniques n'ont pû obliger M^r le faire recevoir. On n'a pû garder que ce qui avoit esté résolu, & non pas la Justice.

& l'Élection. La France qui prend toujours le party de l'équité, a fait connoître qu'elle soustiendrait celuy de ce Cardinal. Les Hollandois s'en sont inquietez, parce que l'Électorat de Cologne a des Places voisines de leurs Etats. Le Prince d'Orange qui avoit resolu depuis long-temps d'usurper la Couronne d'Angleterre, a pris cette occasion pour découvrir à la Maison d'Autriche une partie de son dessein. Il a fait voir qu'en donnant des affaires à Sa Majesté Britannique,

T iij

il mettroit la France dans un fort grand embarras, & l'empêcheroit de maintenir le véritable Electeur de Cologne dans l'Electorat. La Cour de Rome, & la Maison d'Autriche ont donné dans cette proposition, & ont permis pour leurs seuls interets, & pour chagriner la France, que la Religion Catholique fust entièrement abolie en Angleterre. Ils ont esté cause d'une usurpation, non seulement contraire au droit des gens, mais qui blesse encore les Loix de l'hon-

neur , de l'amitié , de l'Al-
liance & du Sang , & après
avoir soulevé presque tous les
Princes de l'Europe contre le
Roy , & avoir allumé la plus
grande guerre dont on ait en-
core oüy parler en Europe ,
& cela dans le temps qu'elle
est attaquée par les Ennemis
du nom Chrestien , ils osent
avancer faussement , & inju-
rieusement dans toutes leurs
Declarations de guerre , que
le Roy a enfreint tous les
Traitez de Paix & de Treve.

Quoy qu'il semble que je
me sois éloigné de mon su-

jet, en repassant ce qui s'est fait de plus remarquable depuis l'année 1672. je croy qu'on ne trouvera pas que j'en sois sorty, puis que n'ayant parlé principalement que de ce qui regarde la Paix, & la guerre; j'ay fait voir, non pas par des raisonnemens, mais par des faits positifs, que la France n'a enfreint aucuns Traitez comme on l'en veut accuser, mais qu'au contraire toutes les Puissances qui la taxent injustement, ont fait elles-mêmes ce qu'elles luy repro-

chent; & pour montrer que ce que je dis n'est point rempli de raisonnemens captieux comme tous les écrits que l'on debite en Hollande, j'ay mieux aimé estre plus long, & donner un abrégé de l'Histoire qui fait connoistre le temps, les lieux, & les circonstances de toutes les ruptures que je cite, faites par ceux qui osent accuser le Roy d'ien avoir fait, & c'est par là que je pretens avoir répondu au premier Article de la Declaration de guerre du Gouverneur des Pays-Bas, qui dit

que le Roy a enfrainct, rompu, & violé les Traitez. Il ne me sera pas difficile de faire voir que la suite de sa Declaration est aussi fautive que le commencement. Il dit en parlant du Roy d'Espagne son Maistre, que *Sa Majesté* qui avoit eu tant de moderation, en veüe de conserver la tranquillité publique, se trouve par un nouvel attentat recompensée, d'une injuste Declaration de Guerre que le Roy Tres-Chrestien a fait publier.

Il y a quelque chose de bien çaptieux dans cet endroit. On

a besoin de memoire , puis
qu'il faut se souvenir de ce
qui s'est fait , & examiner
la Declaration du Roy , pour
ne se pas laisser surprendre à
une fausseté si hardiment sou-
tenue. De la maniere que cet
article est conceu , ne diroit-
on pas que le Roy d'Espagne
ne vouloit point de guerre ,
& qu'il avoit resolu de con-
server la tranquillité publi-
que ? Cependant ce ne sont
que des paroles , & cela ne se
trouve que dans la Declara-
tion du Gouverneur des Pays-
bas. La guerre que le Roy

230 *VII. P. des Affaires*
d'Espagne a aujourd'huy,
n'est pas à cause de la Decla-
ration que Sa Majesté luy a
faite il y a fort peu de temps,
mais parce qu'il avoit resolu
de l'avoir, & qu'il s'y estoit
preparé. Toutes les mesures
estoyent prises avec l'Empe-
reur, & avec les Hollandois,
& ces derniers avoient jetté
des Troupes dans plusieurs
Places de Flandre, long-temps
avant cette Declaration de
Guerre faite par le Roy. Si Sa
Majesté Catholique avoit
voulu conserver la tranqui-
lité publique, ainsi que porte

la Declaration du Gouverneur des Pays-bas, il auroit accepté la Neutralité que M. de Rebenac luy a offerte de la part du Roy. On a tenu plusieurs fois des Conseils d'Etat à Madrid sur cette proposition, plûtoſt par forme, & pour cacher la part qu'on avoit dans la Ligue formée contre la France, que pour examiner ſi on recevroit la Neutralité. Enfin après beaucoup de délibérations là-deſſus, & de délais accordez, par l'Ambaſſadeur du Roy, elle n'a point eſté ac-

ceptée , & M^r de Rebenac a quitté la Cour de Madrid. Je croy qu'il n'est pas mal aisé de deviner , que qui ne veut point de Neutralité dans une conjoncture comme celle d'aujourd'huy , ne peut prendre que le party de la guerre , puis qu'il n'y en a point d'autre , sur tout , quand on s'est precautionné là dessus , comme avoit fait Sa Majesté Catholique , & qu'on est entré dans une Ligue qu'on oiroit capable d'accabler son Ennemy dès l'ouverture de la Campagne. Le Roy ayant

sceu la Declaration du Roy d'Espagne qui pouvoit passer pour une Declaration de guerre , & qui en estoit une pour luy , quoy qu'elle ne fust ny publiée ny affichée , en fit paroistre une dans les formes , afin que ses Peuples fussent avertis de cette guerre , & comme celle de M^r de Castanaga n'a paru qu'ensuite , il a osé dire dans sa Declaration , que le Roy Tres-Crestien déclaroit la guerre au Roy d'Espagne , lors que Sa Majesté Catholique n'avoit en veuë que de conser-

V

ver la tranquillité publique. Il faut estre bien ennemy de la verité pour parler de cette sorte, avoir une hardiesse au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, & croire le Public bien ignorant.

M^r de Castanaga dit ensuite, que la *Declaration du Roy* est destituée de raisons, & de pretextes legitimes. Il ne faut que lire cette *Declaration* pour voir le contraire, & qu'elle est toute remplie de raisons. Il pouvoit dire qu'elles ne sont pas bonnes, parce qu'il est obligé de les pas trouver telles; mais

le peu de poids qu'elles ont auprès de luy, n'empesche pas que ce ne soient des raisons. D'ailleurs on ne scauroit nier qu'elles n'ayent tout ce qui peut donner lieu à une Declaration de guerre, Il suffit que le Roy expose le fait dans toutes ses circonstances, & qu'il marque que le Roy d'Espagne a refusé la Neutralité. Il n'a pas besoin d'autres raisons, & c'en est une assez bonne pour se résoudre à faire la guerre, que de sçavoir qu'on nous la veut déclarer. Celle-là est sans re-

plique, & l'on ne sçauroit blâmer le Roy, à moins qu'on ne veuille qu'il laisse attaquer ses États sans les défendre.

La suite de la Declaration de M^r de Castanaga est conceüe en ces termes. Il dit en parlant de celle du Roy de France. Elle est injurieuse à Sa Majesté, s'efforçant de faire passer pour un scandale les alliances qu'Elle peut avoir avec les Princes & États voisins, quoy qu'elles ne tendent qu'à affermer le repos de la Chrestienté, & à l'avantage de ses États. Je n'ay veu personne qui ait

pu lire cet article sans s'étonner de l'aveuglement de celuy qui l'a imaginé. Le Roy ne parle dans sa Declaration que des alliances que le Roy d'Espagne a faites avec le Prince d'Orange. Ainsi M^r de Castanaga ne peut pretendre parler que de celles qui y sont marquées, & lors qu'il répond à cet endroit, il ne scauroit dire sans s'exposer à la raillerie publique, que *l'alliance du Prince d'Orange assure le repos de la Chrestienté.* Il seroit plus vray de dire que son ambition a

mis les armes à la main de tous les Princes de l'Europe, qu'elle a allumé une guerre sanglante; qu'elle est cause de tout le sang qu'on y a versé; qu'elle a coûté la vie à une infinité d'Irlandois de l'une & de l'autre Religion qui vivoient en repos chez eux, & qui ne pensoient pas qu'il fust au monde, & qu'enfin bien loin qu'on doive croire qu'il peut assurer le repos de la Chretienité, il n'est né que pour y porter le trouble, & la faire gemir sous le poids de l'ambition qui le devoit. **MP**

de Castanaga n'a gueres pris
 soin de la gloire du Roy son
 Maître, lors qu'il a parlé de
 ceste sorte, & qu'il a dit que
 l'Alliance d'un Usurpateur
 estoit avantageuse à ses Etats.
 Comme il est amy particulier
 du Prince d'Orange, il s'est
 laissé emporter à son inclina-
 tion, sans faire reflexion que
 toute la terre auroit les yeux
 ouverts sur ce qu'il exposé-
 roit au public. Tout ce qu'il y
 a d'honnestes gens s'estoient
 déjà scandalisez, ayant re-
 marqué que la Gazette de Bru-
 xelles avoit esté la premiere

à donner la qualité de Roy à l'Usurpateur d'Angleterre. Outre qu'on ne peut sans injustice luy donner ce nom, il n'y avoit pas alors de prudence & de politique à le faire, puis que M^r de Castanaga faisoit découvrir par là que le Roy son Maistre estoit d'intelligence avec cet Usurpateur, dans un temps que le Conseil de Madrid le vouloit encore cacher. Ainsi son zele trop precipité pour un amy si peu digne d'en avoir, pouvoit gaster les affaires de son Maistre, & s'il n'y a pas nuy.

nuy , il a du moins servy à faire blâmer plustost l'Al-
liance qu'il a contractée avec
un homme qui n'est connu
que par des endroits , qui ne
le feront pas louer dans les
siecles à venir. La Declara-
tion de M^r de Castanaga ;
porte encore ces mots : Pen-
dant que les armes de France
desolent inhumainement & avec
des cruautex & des barbaries
inoüies , tous les Etats de l'Em-
pire , sans avoir égard aux loix
de la Religion, non plus qu'à cel-
les de la guerre , & au droit sa-
cré des Capitulations. Comme

X

242 VII. P. des Affaires
cet Article a de la liaison
avec le precedent , je dois
vous dire que le mot de pen-
dant, par lequel commencent
les Lignes que je viens de
rapporter , marque que le
Roy d'Espagne s'allioit avec
le Prince d'Orange , pendant
que le Roy desoloit les Etats
de l'Empire. Ce qu'il dit du
Roy est manifestement faux,
puis que toute l'Europe sçait
que les Troupes de Sa Majes-
té n'ont assiégué Philisbourg,
qu'après qu'Elle a eu connois-
sance de la Ligue formée con-
tre Elle par les Princes Con-

federez, dont l'Espagne est du nombre. C'est un fait historique qui ne sçauroit estre disputé. Du reste, je ne me dois pas mettre en peine de répondre à un Article qui est bâti sur un fondement si contraire à la verité; aussi-bien la suite ne roule-t-elle que sur une peinture chargée des barbaries exercées dans l'Empire. J'ay déjà si amplement répondu à cet Article, & avec des raisons si fortes, & si convaincantes, qu'à moins qu'on ne veuille se declarer ennemy de la verité, on ne

244 *VII. P. des Affaires*
peut disconvenir de ce que
j'ay dit là-dessus. J'ajou-
teray cependant icy pour la
justification des Troupes
Françoises, qu'il s'en faut
beaucoup qu'elles n'ayent
exercé des cruautéz pareil-
les à celles des Allemands,
qui n'ont point donné de
quartier, & qui ont esté
tuer de sang froid jusques aux
Malades dans les Hospitaux.
Il est vray que le Roy s'est
vû obligé par les loix de la
guerre de ruiner quelques Pla-
ces, mais cela s'est fait sans
qu'il en ait couté la vie à

personne, & il l'a sauvée par là à une infinité de peuples que les Allemans se dispo-
soient à traiter à la Turque. De la maniere qu'ils parlent,
& qu'ils agissent, il estoit à craindre qu'en brûlant les
Villes, ils ne brûlassent aussi les Habitans. Ainsi la pruden-
ce du Roy a esté grande, ce qu'elle luy a suggeré pour
sauver la vie à tant de gens, n'ayant fait perir personne.
La suite de la Declaration de M^r de Castanaga n'est pas
moins injurieuse & moins fausse, que ce que je vous en

246 VII. P. des Affaires
ay déjà fait examiner. Il pour-
suit en ces termes, en parlant
de la France, Ses Ministres
employent toutes sortes de
moyens pour troubler l'harmonie
de la Chrestienté, & attirer
toutes les forces Ottomanes à la
destruction de la Hongrie, &
pour traverser en mesme temps la
conclusion de la Paix entre Sa
Majesté Imperiale & les hauts
Alliez, avec la Porte. Cette in-
telligence prétendue de la
France avec les Turcs est un
lieu commun qu'on a em-
ployé depuis le commence-
ment de la guerre de Hon-

grie, dans tous les Libelles qui ont paru, & qui les remplit sans nul fondement, sans aucune vray-semblance, & ce qui est digne de remarque & de reflexion, sans qu'on ait jamais osé entrer en matiere là-dessus, en entreprenant par quelques détours, & par quelques méchantes raisons, de vouloir prouver cette fausseté, tant on a cru la chose infoutenable, mesme en la publiant. On a toujours parlé de la mesme sorte, & on n'a osé raisonner, de crainte qu'en se perdant dans de faux raisonne-

248 *VII. P. des Affaires*
mens, on ne découvrist le
contraire de ce qu'on avan-
çoit avec si peu de justice &
de certitude. Si tost que la
France a quelque avantage,
& que la guerre du Turc oc-
cupe les Ennemis, on sup-
pose que le Roy le fait
agir, parce que les mouve-
mens les arrestent, & qu'en
leur faisant partager leurs for-
ces, il se trouve véritable-
ment que les Othomans ser-
vent aux affaires du Roy;
mais ce n'est pas à dire pour
cela qu'il les fasse marcher où
il veut, comme il pourroit

faire un de ses Vassaux. On ne fait pas ainsi mouvoir cette grande Puissance, & on n'anime pas aisément un si grand corps. Mais quand bien la politique voudroit qu'on eust des intelligences avec la Porte, ce seroit une chose presque impossible, & qui ne pourroit jamais estre secreete, à cause des perpetuels mouvemens de cette Cour, & du changement continuel des Grands Visirs qui en sont les premiers Ministres. Ce qu'il y a de surprenant dans les reproches qu'on ne cesse point

250 *VII. P. des Affaires*
de faire à la France, sur ce
qu'on veut qu'elle s'entende
avec le Grand Seigneur, c'est
qu'on est tellement accoutu-
mé à les faire, qu'on ne
change point de langage dans
les temps mesme où la Fran-
ce est plus broüillée avec la
Porte, que ceux qui l'accu-
sent d'une parfaite union avec
cette Puissance. Cela s'est vû
pendant les grands demeslez
qu'elle a eus avec la Cour
Othomane touchant l'affaire
du Sopha. Entre celles qui
n'ont point allumé de guer-
res, il y en a eu peu, qui

ayent esté plus vivement
pouffée parmy les Souverains
que celle-là. Ce demeslé s'ai-
grit mesme à cause de la Ca-
nonnade de Chio. M^r de
Guilleragues, pour lors Am-
bassadeur de France à Con-
stantinople, y demeura quel-
que temps comme Prison-
nier, & je ne sçay mesme si
sans la grande fermeté qu'il
fit paroistre, & la haute repu-
tation du Roy, on ne luy
auroit point fait quelque
cruelle avanie. Le Grand
Visir, sans lequel on ne peut
avoir d'intelligence à la Porte,

252 *VII. P. des Affaires*
estoit ennemy déclaré de la
France , & je doute mesme
qu'il eust assiégué Vienne ,
s'il eust cru que nous eussions
pû tirer quelques avantages
de cette guerre. La grandeur
& la puissance du Roy luy
faisoient ombrage, & ne pou-
vant voir qu'avec chagrin
qu'il y eust sur la terre un
Monarque qui parust plus
grand que l'Empereur Turc
son Maistre , il cherchoit à
l'abaisser , en refusant le So-
pha à son Ambassadeur. Ce-
pendant pourroit-on croire
que dans tout le temps que

la France a eu ces grands demeslez avec la Porte, on ait eu la mesme injustice qu'aujourd'huy; qu'on ait tenu le mesme langage; qu'on ait écrit les mesmes choses; que la France ait esté injurieusement attaquée, & accusée des mesmes intelligences avec les Turcs, dont on continue à la taxer avec si peu de raison, & qu'un simple Gouverneur a la hardiesse de luy reprocher si lachement? Enfin, dès que les Turcs déclarent la Guerre aux Allemans, c'est

par le conseil & à la sollicitation des François, & ce sont encore eux qui agissent, mesme quand ils aident à les repousser, & que leur plus illustre Noblesse expose sa vie, & perit souvent pour secourir des ingrats, qui voyent avec regret les services qu'on leur rend, parce qu'ils ne sçauroient souffrir que de braves gens se couvrent de gloire, & qu'ils croyent que les Lauriers dont ils se couvrent leur sont dérobez, quoy qu'ils n'ayent songé à les cueillir que pour eux. Il

est certain que l'usage est si
fortement & si injustement
étably , de dire que les Fran-
çois sont Amis des Turcs ,
& qu'ils les engagent à faire
la guerre aux Allemans quand
il leur plaist , qu'il n'y a point
de langage plus commun
dans tous les Etats des Souve-
rains , jaloux de la gloire de
Sa Majesté. Les Enfans mes-
me y sont instruits à le pu-
blier ; mais il faut connoistre
bien peu ce Monarque , ou
ne vouloir pas estre informé
de la beauté de son ame, pour
luy imposer des choses si

Éloignées de son caractère. Il est non seulement par luy-mesme plus que par l'étenduë de ses Etats , le plus grand Prince du monde , mais il pourroit disputer la qualité du plus honneste homme à tous les Souverains de la terre. Ce caractère se fit assez remarquer lors que les Turcs parurent devant Vienne , comme j'ay fait voir ailleurs. Sa douleur fut sincere & profonde , & il n'a rien fait depuis qui l'ait démentie , quoy que la maniere dont on en a usé avec luy, eust pu porter

un Prince moins genereux, & moins Chrestien, aux dernieres extremitez, & que lors que les Catholiques font entrer tous les Protestans de l'Europe dans une guerre contre luy, il pust s'unir avec les Mahometans pour sauver l'Europe & la Religion Catholique. Dans des maux extremes, la raison veut que l'on ait recours aux remedes violens. Si le Roy avoit attiré les Turcs en Hongrie, il auroit profité de l'occasion, & puis qu'il ne l'a point fait, en doit estre convaincu qu'il

Y

258 *VII. P. des Affaires*
n'a point songé à les y faire ve-
nir. Loin de vouloir rien faire
qui püst nuire à la Religion,
il estoit alors entierement oc-
cupé à bannir l'Herésie de
son Royaume, & l'applica-
tion qu'il avoit à venir à
bout de ce grand ouvrage,
devoit rassurer les Allemans,
s'il est vray qu'ils eussent
apprehendé ce qu'ils ne de-
voient pas craindre. En-
treprendre dans ses Etats
ce que sept Rois ses Predeces-
seurs n'avoient pû faire, c'e-
stoit se tailler assez de beso-
gne, pour tirer d'alarme les

Allemands & les Espagnols, & leur faire croire qu'on ne pensoit à rien moins qu'à les attaquer ; mais lors qu'il s'agit de noircir la gloire du Roy, on n'entre dans rien de tout ce qui peut le justifier. On ne veut pas mesme se donner le moindre soin d'examiner sa conduite, & de faire reflexion sur ce qui paroist tout évident ; on travaille bien plutôt à donner aux Peuples de mauvaises impressions de ce Monarque, & l'on veut qu'il soit Turc d'inclination, quand il est

Y ij

tout Catholique par les actions. Mais comme c'est par les œuvres que l'on connoist l'homme, le Roy doit estre pleinement justifié par les siennes. Ce qu'il a fait dans tous ses Etats en faveur de la vraie Religion, n'est party que du zele le plus pur, puis qu'il n'en pouvoit tirer aucuns avantages du costé des interests humains, & qu'il estoit seur au contraire de souffrir quelques dommages, & de perdre quelques-uns de ses plus braves Sujets. Ainsi si ce Prince n'avoit point tra-

vailé chez luy pour l'accroissement de la Religion Catholique, & qu'il eust voulu profiter de l'invasion des Turcs, il est tres-certain qu'il se seroit rendu Maistre de l'Europe. Il n'avoit qu'à le vouloir & à paroistre; personne n'estoit en pouvoir de luy resister. C'est ce qui sera toujours assez difficile, & on le voit mesme encore aujourd'huy. Toute l'Europe est ligüée contre luy seul, & malgré une si puissante Ligue, il est le seul qui ait jusqu'icy remporté quelque avanta-

262 *VII. P. des Affaires*
ges. Cependant M^r de Casta-
naga luy impute dans son in-
jurieuse Declaration de guer-
re, dénuée de bonnes raisons,
toute remplie de faussetez &
contraire au bon sens & au
respect que l'on doit aux Rois,
d'avoir troublé l'harmonie de la
Chrestienté, & attiré toutes les
forces Othomanes à la destruc-
tion de la Hongrie & traversé
en mesme-temps la conclusion de
la Paix, entre Sa Majesté Im-
periale & les Hauts Alliez avec
la Porte.

Je puis ajoûter à tout ce
que j'ay déjà répondu sur cet

Article, que des calomnies de cette nature sans aucunes preuves, & sans qu'on les puisse seulement soustenir par de faux raisonnemens, ainsi qu'on l'a remarqué jusques icy, ne peuvent estre inferées que dans des Libelles diffamatoires, faits par des Auteurs qui ne se nommant point, risquent des faussetez, & des calomnies, parce qu'ils n'en peuvent ny rougir ny estre repris, & qu'il arrive quelquefois que les plus grossiers d'entre les Peuples y ajoutent foy. Ces Auteurs

n'en demandent pas davantage, & veulent seulement séduire ces sortes d'ignorans, parce qu'ils sont ordinairement les plus seditieux; & que pourveu que l'on vienne à bout de les exciter, ils sont capables d'en entraîner d'autres. Par ce moyen, la réputation de ceux qu'ils attaquent se trouve noircie, & ce qu'ils leur imputent dans leurs écrits, passe en tant de bouches, que l'on commence à le croire véritable, parce qu'on en entend parler de tous costez. Mais il n'en est pas

pas de mesme de ce qui regarde des actes publics tels que sont les Declarations de guerre , où si les Rois ne parlent eux-mesmes à d'autres Rois , on parle en leur nom à ces Souverains. Ces actes doivent estre serieux , car on ne se jouë point grossierement des Puissances. Ils ne doivent contenir que des faits veritables & connus , ou si ce sont des choses qui jusque-là ayent esté secretes , ceux qui les font publier doivent prouver tout ce qu'ils découvrent , afin qu'on ne les puisse accu-

Z

266 *VII. P. des Affaires*
fer de vouloir calomnier des
Personnes sacrées. M^r de Cas-
tanaga n'a pas gardé tant de
mesures; il s'est servy de fauf-
setez qui n'ont pas mesme de
vray-semblance, sans consi-
derer qu'il attaquoit un puis-
sant Monarque, & qu'il ac-
cusoit le Prince du monde le
plus Religieux, d'avoir une
intelligence formée avec le
plus grand Ennemy de la Foy,
pour détruire la Religion.
Une temerité pareille n'est
pas soustenable, & quicon-
que ose attaquer fausement
une Teste couronnée, merite
plus que des reprimandes. S'il

nous estoit arrivé une affaire semblable , on la releveroit dans un million d'écrits. La France en seroit accablée, & on tâcheroit de la rendre odieuse à toutes les Nations. Elle ne doit pas s'écarter du droit chemin ; l'envie qu'on luy porte fait qu'on l'examine de près ; toutes les plumes de l'Europe sont tournées contre elle, de mesme que les armes de tous les Souverains. Elle doit s'en tenir glorieuse ; c'est l'effet d'un vray merite. Ses plus grands Ennemis voudroient bien jouïr

268 VII. P. des Affaires
de son bonheur , & voir
leurs Etats briller de la mesme
gloire.

Voicy le dernier article de
la Declaration de M^r de Ca-
stanaga. Or comme Sa Majesté
se trouve attaquée si injustement,
& Nous, voulant employer tous
les moyens que nous avons pour
la gloire , & pour le bien de
ses Sujets , & par les principes
d'une juste défense , nous esperons
que Dieu benira les bonnes in-
tentions de Sa Majesté Catho-
lique. C'est pourquoy nous or-
donnons , &c... N'est-ce pas
une chose surprenante qu'a-

prés avoir veu la verité dans les éclairciffemens que je vous en ay donnez , M^r de Castanaga melle dans sa Declaration , que Sa Majesté Catholique se trouve injustement attaquée ? Cela se peut-il , après l'alliance que je vous ay fait voir qu'il a avoué au commencement de la mesme Declaration , avoir esté faite entre le Roy d'Espagne son Maistre , & le Prince d'Orange ; après que la Maison d'Autriche en a receu des Troupes Irlandoises ; après que Sa Majesté

Z iij

Catholique a marqué le reconnoître pour Roy , ayant laissé son Ambassadeur à Londres, lors qu'il n'y est demeuré que ceux des Princes Protestans ; après qu'il a refusé toutes sortes de secours au Roy d'Angleterre , & de concourir avec Sa Majesté à son rétablissement ; après ce que les Gazettes de Bruxelles qui sont sous sa direction , ont dit contre la France ; après qu'on a rempli les Places de Flandre d'Ennemis du Roy , & qu'on a trouvé à propos dans le Conseil d'E-

tat tenu à Madrid , de refuser la Neutralité , & de déclarer par ce refus la guerre à la France? Après toutes ces choses & mille autres de mesme nature , le Roy n'a-t-il pas eu grand tort de faire publier une Declaration de guerre contre l'Espagne , & M^r de Castanaga n'a-t-il pas grande raison de dire que l'Espagne se trouve injustement attaquée? Il faut qu'il croye les Flamans bien grossiers , s'il se persuade qu'ils se laisseront tromper par sa Declaration , & que cela leur fera supporter

patiemment les contributions que leur coute une Declaration de guerre faite si à contre-temps, & les autres maux que fera tomber sur eux une Ligue si fatale au repos de la Flandre. L'Empereur commence à se repentir d'y estre entré, & on sçait que ses Ministres ont dit qu'ils avoient esté trompez, & qu'on les avoit assurez que le Prince d'Orange devoit ouvrir la campagne par deux descêtes qu'il feroit faire en mesme-temps aux deux bouts de la France.

On n'auroit jamais crû que

Sa Majesté Imperiale, dont la pieté estoit connuë, & qui jusqu'icy avoit soustenu les interests de la Religion avec une fermeté qui avoit paru inébranlable, eust pu se résoudre à entrer dans une Ligue, où la posterité ne pourra jamais croire que de vrais Catholiques soient entrez. Cependant outre tout ce qu'on sçait là-dessus, & la jonction de ses Troupes avec ses Alliez Protestans, on voit une Lettre de ce Prince qui servira de preuve éternelle de cette union, si fatale à la

274 VII. P. des Affaires
Religion Catholique , & si
honteuse aux Princes qui la
professent. Cette Lettre ne
m'est pas tombée entre les
mains , mais voicy de quelle
maniere en parle un Écrit de
Hollande , qui en rapporte les
dernieres lignes en ces termes ;
*Il paroist une Lettre de l'Empe-
reur à Sa Majesté Britannique
Guillaume III. en date du 5. de
Mars , où après avoir remercié ce
Prince du soin qu'il prend d'em-
pescher qu'on ne fasse violence
aux Catholiques Romains, il luy
promet de faire la mesme chose
de son costé à l'égard des Pro-*

restans, & de mettre le point de la Religion en un tel estat, que tout le monde, & les gens de bien principalement, applaudiront à une si bonne harmonie.

On demande ce que le Prince d'Orange a fait pour les Catholiques depuis qu'il est en Angleterre. Il peut avoir empêché que quelques-uns n'ayent esté assommés par les Protestans, suivant la maniere dont ils en usent toujours, lors qu'ils se voyent les plus forts; car du reste, on n'a rien fait qu'en parler souvent dans le Parle-

276 *VII. P. des Affaires*
ment pour établir loix sur
loix contre eux. On les ban-
nit, on ne leur laisse aucuns
privileges, on ne les souffre
dans aucunes Charges; ils
sont exceptez des loix pena-
les, qu'on adoucit à l'égard
des autres Non Conformis-
tes; on court sur eux; on les
emprisonne, afin que leurs
personnes répondent de ce
qui peut arriver de mal aux
Protestans d'Irlande, comme
s'ils pouvoient empêcher
qu'ils ne se jettent eux-mes-
mes dans des precipices, dont
la bonté de leur Souverain au-

roit de la peine à les retirer ,
parce qu'il est mal - aisé de
sauver ceux qui s'obstinent à
vouloir perir. Cependant on
sçait que la bonté du Roy
d'Angleterre est grande , &
qu'il cherchera toujours à
épargner le sang de ses Peu-
ples. Mais je veux que le Prin-
ce d'Orange souffre à present
les Catholiques , il ne le fait
que parce qu'estant mal affer-
my, il acheveroit de tomber ,
du moment que les Princes
Catholiques qui sont entrez
dans la Ligue , n'estant pas
contens de luy , s'accommo-
deroient avec la France. Cette

raison l'oblige encore à les ménager, & à leur accorder ce que les Princes ses Alliez luy demandent pour couvrir la honte qu'ils ont de s'estre unis avec luy, ce qui ne leur seroit pas possible s'ils ne produisoient quelques petits services rendus aux Catholiques par le moyen de ce Prince Usurpateur, qui les justifient auprès des gens de bien, on devroit dire aussi auprès de la Cour de Rome; mais elle a besoin, pour s'excuser elle-mesme, que le Prince d'Orange fasse quelque chose

pour les Catholiques. Le peu qu'on en doit attendre ne dureroit pas s'il devenoit absolu en Angleterre. Il ne pourroit pas mesme leur donner une trop grande protection, quand il le voudroit, parce que les Calvinistes & les Presbyteriens, mortels ennemis de la Religion Catholique, ne luy ont aidé à monter sur le Trône qu'afin qu'il travaillast à sa destruction entiere dans toute l'Europe. C'est avec eux, & pour faire réussir ce grand dessein, que tout ce que nous avons vû

arriver depuis huit mois en Angleterre, a esté concerté. Ceux qui ont fait des volumes entiers pour justifier le Prince d'Orange, & prouver qu'il ne songeoit point à se faire Roy lors qu'il a passé dans ce Royaume, oublient ce qu'ils ont dit à force d'écrire trop souvent, & laissent sans y penser, échaper des endroits entierement contraires à ce qu'ils se sont d'abord efforcez de faire croire. Un de ces Auteurs, peu Amy de M^r le Comte d'Avaux, seulement parce qu'il est pre-

sentement auprès du Roy d'Angleterre, & qu'il peut luy donner de bons conseils, & voulant l'accuser de peu de penetration pendant qu'il a esté Ambassadeur pour le Roy en Hollande, dit en propres termes en parlant du Prince d'Orange, & de cet Ambassadeur : *Ce Prince a menagé ses desseins sur l'Angleterre pendant trois ou quatre ans sans que l'Ambassadeur de France les ait pû penetrer. Il est vray qu'il ne les a pas découverts dès qu'ils ont esté conçus, mais*

A a

il les a sceus assez tost pour les faire avorter, si des raisons que j'ay déjà dites, & que je vais encore toucher en passant, n'y eussent pas mis obstacle; mais l'endroit que je viens de rapporter, merite qu'on y fasse auparavant un peu de reflexion. On ne peut rien dire de plus fort pour faire voir que le Prince d'Orange a usurpé la Couronne. S'il n'avoit pas eu ce dessein, il n'auroit pas esté necessaire qu'il eust cabalé pendant trois ou quatre années, comme l'Auteur nous l'apprend. S'il

a esté obligé de ménager les esprits pendant tout ce temps, il n'y a donc guere de bonne foy dans tout ce qu'on a voulu nous persuader, & le Prince d'Orange n'a pas esté autant recherché qu'on a prétendu nous le faire croire. Quand on est souhaité aussi ardemment que l'on a dit qu'il l'avoit esté, on n'a pas besoin de trois ou quatre ans pour faire des brigues. Si on est véritablement appelé, & qu'on n'ait dessein d'aller qu'avec de bonnes & justes intentions, on marche sans se precautionner avec

A a ij

tant de soin. Les ménagemens sont inutiles à ceux qui ont envie de bien faire, ou du moins il n'en eust pas fallu tant au Prince d'Orange, s'il n'eust eu en veuë que ce qui estoit porté par ses Manifestes, mais il en falloit beaucoup pour le dessein caché qu'il avoit de se faire Roy, & l'Auteur a eu raison de dire, *que ce Prince a ménagé ses desseins sur l'Angleterre pendant trois ou quatre années.* On doit remarquer dans ce peu de lignes la force de ces deux mots, *sur l'Angleterre.*

Rien ne fait mieux voir le dessein qu'il avoit formé de s'en rendre maistre , & ces paroles ne peuvent signifier autre chose. Ainsi l'Auteur ayant l'idée remplie de la verité qu'il scait , & qu'il ne se peut cacher à luy-mesme , la fait connoistre sans y faire toute la reflexion , qu'il y auroit faite sans doute si l'invasion du Prince d'Orange avoit esté plus récente , mais on commence en Hollande à n'y plus prendre garde de si près , & la verité ; quand on en est fortement

persuadé comme on doit l'estre de l'intention que le Prince d'Orange avoit de se faire Roy, engage souvent à dire plus que l'on ne voudroit, & à la faire connoistre, malgré le dessein qu'on a pris de la cacher. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'Auteur qui vient d'en tomber d'accord en termes si clairs, est un de ceux qui ont soutenu, avec plus de fausses raisons & plus de chaleur, que le Prince d'Orange ne merite point le titre d'Usurpateur, & qu'il a esté élu par un Parlement

libre ; cependant il avouë qu'il luy a fallu trois ou quatre ans , pour ménager ses desseins sur l'Angleterre. La pensée de le faire Roy n'est donc pas venue tout d'un coup aux Anglois lors que ce Prince est arrivé à Londres. Il n'y a point de vray-semblance à cela , mais il y en a bien plus à croire qu'il a menagé cette affaire pendant trois ou quatre années , comme l'Auteur le marque fort bien. Quant à ce qui regarde M^r d'Avaux , qu'il blâme de n'avoir pas d'abord

penetré ce grand secret, outre qu'il n'y avoit point de necessité de le découvrir si long - temps avant qu'il éclatast, il est mal-aisé, & mesme presque impossible, de penetrer d'abord ce qui n'est que dans l'idée de quelques personnes, & quand ce secret ne va pas plus loin que les interessez, qui rarement se laissent surprendre, on feroit des efforts bien inutiles pour le découvrir, puis qu'on ne sçauroit tenir des gens qu'on ne cõnoist pas. Ainsi on ne peut dire qu'un
homme

homme qui a interest d'apprendre ce qui se passe dans un Etat, ait manqué d'adresse, de vigilance & de penetration, pour entrer dans le secret d'une intrigue que l'on prend soin de tenir cachée, jusqu'à ce qu'on ait commencé de faire mouvoir les ressorts nécessaires pour l'exécution. C'est alors que rien ne luy doit échaper, & c'est ce que M' d'Avaux a découvert; mais ces avis furent d'abord rejettez du Roy d'Angleterre. Ce Prince avoit quelque raison de ne les pas

B b

croire , puis que la Cour de Rome & celle de Vienne, l'asseuroient du contraire , d'une maniere à ne luy laisser aucun doute qu'elles n'en eussent une certitude entiere. Cependant comme la verité ne peut demeurer toujours cachée , le Roy d'Angleterre apprit une partie des resolutions du Prince d'Orange, mais sa bonté naturelle , & la confiance qu'il avoit en ses Sujets , furent cause qu'il ne voulut point de secours étranger , & qu'il fut enfin obligé de ceder à la force.

Comme l'affaire d'Angleterre a nouë toutes celles d'aujourd'huy , & que c'est de là que sont venuës tant de Declarations de Guerre contre la France, il faut vous parler de celle de l'Electeur de Brandebourg. Je vous en diray pourtant peu de chose, & ne vous la rapporteray point entiere comme celles de France & d'Espagne. Elle est toute remplie de ce qu'on repete tous les jours contre le Roy dans les Libelles de Hollande , & ce qui vous surprendra , & qui merite

Bb ij

d'estre remarqué, c'est que voulant faire la guerre au Roy, parce que la Ligue l'a resolu, & desirant faire une Declaration particuliere pour se distinguer davantage, il a trouvé qu'il manquoit de prétextes pour là remplir, de sorte qu'il s'est avisé de prendre le party du Pape, & des Religieuses de Charonne. Cela doit paroistre assez extraordinaire dans la Declaration de guerre d'un Prince Protestant à un Roy Catholique. Ils veulent tous estre Ennemis du Roy, & ne sca-

vent quels pretextes prendre; mais en mêlant la Cour de Rome dans leurs affaires, ils découvrent ce qu'elle voudroit tenir caché. Les louanges qu'ils luy donnent luy attirent le blâme des vrais Catholiques, & des personnes veritablement pieuses, & justifient pleinement la conduite qu'a tenuë Sa Majesté à l'égard de cette Cour.

FIN.

B b ij



CATALOGUE DES LIVRES
nouveaux qui se débitent chez le
Sieur Gueront , Court-neuve du
Palais.

Affaires du Temps. 7. vol. in 12.
10. liv. 10. s.

Guerres des Turcs contre la Polo-
gne, la Moscovie, & la Hongrie.
1. l. 10. s.

Abregé nouveau de l'Histoire d'Es-
pagne jusqu'à present. 3. volumes in
douze. 4. liv. 10. s.

Abregé nouveau de l'Histoire d'An-
gleterre, d'Ecosse & d'Irlande, com-
prenant le Regne du Roy Jacques II.
4 vol. in douze. 6. liv.

Histoire de Mahomet IV. déposé-
dé, contenant beaucoup de choses
touchant l'Empire Othoman, avec

le portrait des inclinations du Sultan déposé, son horoscope, & la révolution de cette horoscope, les descriptions de toutes les revoltes des Janissaires sous vingt-trois Empereurs Turcs; tout ce qui s'est passé de plus particulier à la Porte pour déposer Mahomet, & élever Soliman III. sur le Trône; une description de son Couronnement; la continuation des Troubles depuis cette ceremonie, avec plusieurs autres choses curieuses. 3. volumes in douze. 4. l. 10. s.

Ambassades de Monsr. le Comte de Guilleragues, & de M. Girardin, auprès du Grand Seigneur, avec plusieurs Pieces curieuses, tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoître les grands avantages que la Religion & tous les Princes de l'Europe ont tirez des alliances faites par les François avec Sa Hautesse depuis le regne de François I. & principalement sous le regne da

B b iij

Roy, à l'égard de la Religion, ensemble plusieurs descriptions de Fêtes & Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore esté données au Public, ainsi que celle des Tentes du Grand Seigneur. 1. l. 10. f.

Histoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y est passé de remarquable jusqu'à la fin de l'année 1687. 6. vol. in douze, 9. l.

Le Grand Visir Cara Mustapha, Histoire contenant son élévation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de sa mort 1. l. 10. f.

Le Secretaire Turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire, avec les circonstances d'une aventure Turque, & une Relation tres-curieuse de plusieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore esté veuës. 1. l. 10. f.

Le Seraskier Bacha. 1. l. 10. f.

* ij

OEUVRES DE M^r de Fontenelle.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-
douze. 3. l.

Jugement de Pluton sur les Dialo-
gues des Morts. 1. l. 10. f.

Entretiens sur la pluralité des Mon-
des, augmentez en plusieurs endroits,
avec un sixième Soir qui n'a point en-
core paru, contenant les dernières
découvertes qui ont esté faites dans
le Ciel. 1. l. 10. f.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10 f.

Poësies Pastorales avec un Traité de
la Nature de l'Eglogue, & une Di-
gression sur les Anciens & les Moder-
nes. 1. li. 10. f.

Lettres galantes de M. le Cheva-
lier d'Her... 2. vol. 3. l.

Les Malheurs de l'Amour, ou Eleo-
nor d'Yvrée. 1. l. 10. f.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Les Dames Galantes. 3. l.

Caractères de l'Amour.	1. l. 10. f.
Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le Stile.	1. l. 10. f.
Le Mary Jaloux.	1. l. 10. f.
L'Illustre Genoife.	2. l. 16. f.
Le Napolitain.	1. l.
L'Arioste moderne.	4. v. 6. l.
Secrets concernant la beauté & la santé.	2. vol. in octavo. 6. ff.
Dialogues Satyriques & Moraux.	2. vol. 3. l.
Discours Satyriques & Moraux en Vers.	1. l.
Fables nouvelles.	1. l.
Epistres en Vers de M. Sabatier de l'Academie Royale d'Arles.	1. l.
Le Chevalier à la Mode.	1. l. 10. f.
La Désolation des Joueuses.	10. f.
La Devineresse.	1. f.
Artaxerxe.	10. f.
La Comète.	10. f.
La Methode du Blason du Pere Me- nestrier, avec les Armes de la plupart des plus considerables Maisons de	

France, imprimée en 1688. 2. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec
la maniere de faire la preuve pour tous
les Ordres de Chevalerie. 1. l. 10. f.

Eclaircissement nouveau & tres-utile
sur le prest & l'interest. 1. liv.

Histoire de l'Afrique ancienne &
moderne, enrichie de 80. figures, 4.
volumes in douze. 8. liv.

Histoire de Normandie. 1. l. 10. f.

Eloges des Personnes Illustres de
l'ancien Testament, par M. Doujat.

1. l. 5. f.

Traité de la Transpiration du sang.
1. l. 13. f.

Abregé nouveau de l'Histoire ge-
nerale d'Espagne, contenant ce qui
s'est passé dans les Pays dépendans de
cette Monarchie depuis son origine
jusqu'à present. 3. vol. 4. liv. 10. f.

Réflexions sur l'Acide & sur l'Al-
kali. 1. liv. 10. f.

Essais de Morale & de Politique,
où il est traité des Devoirs de l'Hom-
me considéré comme particulier, &

comme vivant en Societé. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les
Fièvres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ou-
vrage enrichy de plusieurs Figures.

7. l.

Notes de M. Corneille sur les Re-
marques de M. de Vaugelas, suivant
le sentiment du Pere Bouhours, &
de Messieurs Chapelain & Ménage,
avec les Remarques mesmes. 2. vol.
in douze. 4. liv. 10. f.

Arithmetique raisonnée, enrichie
de plusieurs figures pour en faire mieux
comprendre les demonstrations, avec
l'art de toiser & de jauger. 1. l. 10. f.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere
de peindre sur le papier, suivant le
coloris des Dessesins qu'on euvoye à la
Cour, par M. Gautiet de Nismes.

1. l.

Voyage du Chevalier Chardin en
Perse, & aux Indes Orientales, par
la Mer noire & par la Colchide enis-
thy de 18. grandes Figures. 2. 4. v. t.
10. f.

Relation du Voyage du Roy en Flan-
dre en 1680. 1. l. 10. f.

La Negociation du Mariage de
Monsieur le Duc de Savoye avec l'In-
fante de Portugal. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Mademoi-
selle avec le Roy d'Espagne. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsieur
le Prince de Conty avec Mademoiselle
de Blois. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsei-
gneur le Dauphin, avec la Princesse
Anne - Chrestienne-Victoire de Ba-
viere. 1. l. 10. f.

Journal du Voyage du Roy à Lu-
xembourg, contenant la description
des Places de la haute & basse Alsace,
& de celles de la Province de la
Sarre & de Luxembourg. 1. liv. 10. f.

Relation du Siege de Luxembourg
1. l. 10. f.

Relation de ce qui a esté fait devant
Genes en 1684. par l'Armée Navale
de Sa Majesté. 1. l. 10. f.

La Feste de Chantilly, contenant

tout ce qui s'est passé pendant le séjour que Monseigneur le Dauphin y a fait en 1688. avec une description exacte du Chasteau & des Fontaines.

Ambassade de Siam en France, contenant la reception qui a esté faite aux Ambassadeurs de Sa Majesté Siamoise dans toutes les Villes où ils ont passé, les ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont eüe du Roy & de la Maison Royale, les complimens qu'ils ont faits, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu, avec une description exacte des Châteaux, Appartemens, Jardins & Fontaines de Versailles, S. Germain en Laye, Marly & Clagny, de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire, de S. Cyr, des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, des Galeries de Sceaux, ce qu'ils ont veu pendant leur Voyage en Flandre; la description des Villes & de tous les lieux où ils ont esté, de la Feste donnée par Monsieur à Saint

Cloud , & des Prefens qui leur ont
esté envoyez après leur Audience de
Congé. 4. Vol. in douze. 6. liv.

Outre les mercurés de douze années,
à commencer en 1677. il y a trente-
deux Extraordinaires , dans lesquels
sont divers Traitez tres-curieux , &
plusieurs matieres qui regardent les
Sciences & les Arts.

Recueil d'Ouvrages faits à la louan-
ge du Roy , sur l'extirpation de l'He-
resie. 1. l. 10. l.

Relation des Prieres publiques qui
ont esté faites par toute la France , en
actions de graces de la guerison du
Roy. 1. l. 10. f.

Airs Serieux & Bachiques à deux &
à trois Parties , meslez de Simphonies
& en Trio pour les Violons & les
Flûtes avec des accompagnemens dans
tous les recits , le tout fait exprés , pour
concerter tout un Livre de suite en
quatre Parties. 3. l.

Campagne de Monseigneur le Dau-
phin , où l'on voit une description de

Philisbourg , avec les noms de ceux qui l'ont fait fortifier , & de ceux qui ont assiégué cette Place , un état des Brigades des Regimens de Cavalerie, Infanterie & Dragons qui composoient l'Armée ; un état des Officiers Generaux & des Aides de Camp de Menseigneur le Dauphin , avec les noms de tous les Volontaires ; un détail de tout ce qui s'est passé au Siege, divisé par jours & par nuits , &c. 1. l. 10. f.

Relation du Siege de Vienne. 1. l. 10. f.

Histoire du Siege de Bude. 1. l. 10. f.

Deffaites des Armées Ottomanes par les Armées Chrestiennes en Hongrie , & dans la Morée , avec la prise de plusieurs Places sur les Infidelles. 1. l.

Estat present de la Puissance Othomane , avec les causes de son accroissement & de sa décadence. 1. l. 10. f.

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06574 3265

